



2

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

dans l'arrondissement d'état civil de *Doneyzy*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *7* janvier 1896.

Le Chef de service du Département,



L. Huser

General



N° 6.
Schmann Emile.

Le dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-seize à trois heures minutes du matin

est né à Denezé

Schmann Emile, fils légitime

de Schmann David, Profession : agriculteur,

de Hindelbank (Barr) domicilié à Denezé

et de Anna née Ruedy

de Bolligen (Barr).

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de David

Schmann, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

David Schmann.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Hindelbank

E. Rottel

N° 7.
Chevalley Henri Emile.

Le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-seize à quatre heures minutes du soir

est né à Denezé

Chevalley Henri Emile, fils légitime

de Chevalley Henri Edouard, Profession : agriculteur,

de Denezé domicilié à Denezé,

et de Gina née Chambaz

de Denezé

Inscrit au présent registre le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Henri

Edouard Chevalley, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

H. Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Rottel

N° 8.
Jaquier Louis.

Le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures minutes du matin
est né à Villars-le-Combe

Jaquier Louis, fils légitime
de Jaquier Jules, Profession : maréchal,
de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe
et de Eina née Durillaud
de Combremond-le-Petit.

Inscrit au présent registre le trois Octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules Jaquier
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 9.
Dutoit Lucy.

Le treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures minutes du soir
est née à Neyruf

Dutoit Lucy, fille légitime
de Dutoit Charles, Profession : agriculteur,
de Moudon et de Neyruf domicilié à Neyruf,
et de Elise Marie née Délébert
de Forêt et Savigny.

Inscrit au présent registre le quinze Octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Charles
Dutoit, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de

l'état civil de Moudon.

E. Pottel

N° 10.
Sagnaz Marcel

Le dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize à cinq heures minutes du matin
est né à Neyruz
Sagnaz Marcel, fils légitime
de Sagnaz Adrien, Profession : agriculteur,
de Neyruz domicilié à Neyruz
et de Alice Aloïse née Blanchaud
de Oron-le-Châtel.

Inscrit au présent registre le vingt Octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Adrien
Sagnaz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Adrien Sagnaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N° 11
Chevalley Charles
Henri

Le vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize à dix heures minutes du soir
est né à Denezzy
Chevalley Charles Henri, fils légitime
de Chevalley Albert, Profession : maréchal,
de Denezzy domicilié à Carrouge
et de Marie Louise née Deppeinaz
de Denezzy domiciliée.

Inscrit au présent registre le trente un Décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Albert
Chevalley, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Albert Chevalley

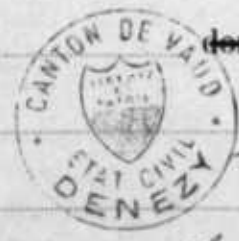
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N°

Le *numéro 11 à la page 3*, est celui *mil huit cent quatre-vingt-*
de la dernière à *heure inscription faite* *minutes du* *dans*
 est l'année *né* à *1896*. Les deux doubles du présent
 registre sont conformes. Ce que ~~il nous~~ *légitime* certifions.
 de *Neyruz le 31 Décembre 1896*. Profession:



domicilié à *L'officier de l'état civil:*
E. Pottet

Vale 22 Janvier 1897
Le Pottet
H. Pottet

~~Inscrit au présent registre le~~ *Un double a été remis le 4 Janvier*
~~mil huit cent quatre-vingt~~ *1897*, à l'autorité sur la déclaration d' ~~cantonale~~,
 en exécution de l'art. 3 de la loi.

Confirmé après lecture faite: *Neyruz le 4 Janvier 1897.*



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
E. Pottet

Communiqué

N°

~~Le _____ mil huit cent quatre-vingt-~~
~~à _____ heure _____ minutes du~~
~~est _____ né à _____~~
~~_____ fil légitime~~
~~de _____ Profession: _____~~
~~de _____ domicilié à _____~~
~~et de _____~~
~~de _____~~

~~Inscrit au présent registre le _____~~
~~mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d~~

~~Confirmé après lecture faite:~~

~~L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:~~

~~Communiqué~~

N° 1

Baudin Louis.

+

Le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures quinze minutes du matin

est né à Neuvy

Baudin Louis, fils légitime

de Baudin Jean François, Profession : agriculteur,

de Ussind domicilié à Neuvy

et de Eina née Rey

de Culens sur Lucens.

Inscrit au présent registre le quinze janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Jean
François Baudin père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Baudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de
l'état civil d'Ussind.

E. Rollé

N° 2.

Dutoit Rose Elisa.

Le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à sept heures trente minutes du soir

est née à Neuvy

Dutoit Rose Elisa, fille légitime

de Dutoit Charles Alfred, Profession : agriculteur,

de Houdon et de Neuvy domicilié à Neuvy

et de Alice née Geniet

de Chierrens.

Inscrit au présent registre le vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Charles
Alfred Dutoit, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Alfred Dutoit.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de Houdon.

E. Rollé

N° 3

Bettex Olga

Le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-
die-sept à une heure vingt minutes du matin

est née à Neufuz

Bettex Olga fille légitime

de Bettex Jules Louis, Profession : gendarme,

de Combrumont le Petit domicilié à Cuchy s Lausanne

et de Elise née Garin

de Brenles, Houdon et Forel (Cavaux) domiciliés à Neufuz.

Inscrit au présent registre le vingt un janvier
 mil huit cent quatre-vingt- die-sept sur la déclaration de Sophie Garin
grand'mère maternelle de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Sophie Garin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux Officiers d'état-civil
de Combrumont le Grand et Lausanne.

E. Rodde

N° 4

Martin Olga
Susanne

Le vingt deux janvier mil huit cent quatre-vingt-
die-sept à sept heures vingt minutes du matin

est née à Villars le Combe

Martin Olga Susanne, fille légitime

de Martin Ami Edouard, Profession : agriculteur,

de Neufuz domicilié à Villars le Combe

et de Alice née Pidoux

de Villars le Combe.

Inscrit au présent registre le vingt trois janvier
 mil huit cent quatre-vingt- die-sept sur la déclaration de Ami Edouard
Martin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ami Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Rodde

N° 5.

Jaquier Rosine-
Valentine.

Le huit février mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure ~~minutes~~ du matin
est née à Villars-le-Combe

Jaquier Rosine Valentine, fil le légitime
de Jaquier Louis, Profession : agriculteur,
de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe
et de Rosine née Couthouy
de Dompierre.

Inscrit au présent registre le huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Louis
Jaquier père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

Vaccination

N° 6

Pidou Blanché

Le vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à une heure ~~minutes~~ du soir
est née à Neyruz

Pidou Blanché, fil le légitime
de Pidoux Jules, Profession : agriculteur,
de Foul-Lucens domicilié à Neyruz,
et de Aurélie née Martin
de Neyruz.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Jules Pidoux,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lucens.

E. Pottier

N° 7
Martin Marc
Adrien

Le dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à trois heures trente minutes du soir
est né à Neyruz
Martin Marc Adrien, fils légitime
de Martin Eugène, Profession : maréchal,
de Neyruz domicilié à Neyruz
et de Lucie née Randon
de Panches.

Inscrit au présent registre le dix-neuf Avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Eugène
Martin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 8.
Chevalley Gustave
Emile

Le six Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures minutes du soir
est né à Neyruz
Chevalley Gustave Emile, fils légitime
de Chevalley Gustave, Profession : agriculteur,
de Dinezy domicilié à Neyruz,
et de Susanne née Pasche
de Cron-la-Ville.

Inscrit au présent registre le sept Mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Gustave
Chevalley, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Gus Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 9
Martin Louis
Aimé.

Le treize Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à huit heures minutes du soir
est né à Neuilly
Martin Louis Aimé, fils légitime
de Martin Jules, Profession: museurier,
de Neuilly domicilié à Neuilly
et de Christine née Cavillet
de Seny et de Sichesens.
Inscrit au présent registre le premier Juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Jules Martin
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Jules Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

E. Pottet

N° 10.
Viguerat Valentine

Le douze Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures minutes du matin
est née à Denezey
Viguerat Valentine fille légitime
de Viguerat Armand, Profession: agriculteur,
de Combremont le Grand domicilié à Denezey
et de Alice née Pottet
de Combremont le Petit.
Inscrit au présent registre le quatorze Juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Armand
Viguerat, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Armand Viguerat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

E. Pottet

N° 11
Pahud Blanche-Rose

Le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures minutes du soir
est née à Villars-le-Comte
Pahud Blanche-Rose, fille illégitime
de Pahud Lucie Auguste, Profession :
de Ogens domicilié à Villars-le-Comte fille
et de elle-même de Félix Pahud et de Marie née Freymond

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Alphonse
Louis Picoux, dans la maison duquel l'accouchement a eu lieu.

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Louis Picoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de S. Cierges.

E. Pottel

N° 12.
Martin Marie

Le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à onze heures minutes du matin
est née à Neyruz
Martin Marie, fille légitime
de Martin César, Profession : agriculteur,
de Neyruz domicilié à Neyruz
et de Lucie née Pittet
de Seignaux.

Inscrit au présent registre le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de César
Martin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

César Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 13.
Chevalley Charles
Jules.

Le *vingt neuf juin* mil huit cent quatre-vingt-
dia-sept à *neuf* heures ~~minutes~~ du *soir*
est né à *Denezey*

Chevalley Charles Jules, fils légitime
de *Chevalley Emile*, Profession: *agriculteur*,
de *Denezey* domicilié à *Denezey*
et de *Elisa née Chambay*
de *Denezey*.

Inscrit au présent registre le *trente juin*
mil huit cent quatre-vingt- *dia-sept* sur la déclaration de *Emile Chevalley*
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Chevalley Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 14
Chevalley Eugène

Le *huit juillet* mil huit cent quatre-vingt-
dia-sept à *une* heure ~~minutes~~ du *soir*
est né à *Denezey*

Chevalley Eugène, fils légitime
de *Chevalley Oscar*, Profession: *maréchal*,
de *Denezey* domicilié à *Denezey*
et de *Lina née Pitouy*
de *Villard-le-Comte*.

Inscrit au présent registre le *dia juillet*
mil huit cent quatre-vingt- *dia-sept* sur la déclaration de *Oscar*
Chevalley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Oscar Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N^o 15
Wullschleger Emma

Le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à quatre heures minutes du soir

est née à Denezzy
Wullschleger Emma, fille légitime
de Wullschleger Jacob, Profession: meunier,
de Zofingen (Argovie) domicilié à Denezzy
et de Anne Marie Caroline née Poudillaut
de Montbeloz (Fribourg).

Inscrit au présent registre le quatorze juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Jacob
Wullschleger, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jacob Wullschleger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Zofingen

E. Pottet

N^o 16
Bulloy Alfred-Daniel

Le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à midi heure minutes du

est né à Villars-le-Comte
Bulloy Alfred Daniel, fils illégitime
de Bulloy Rosine Marguerite, Profession:
de Villars-le-Comte domicilié à Villars-le-Comte.

Inscrit au présent registre le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Louise Badoux,
sage femme, de Cremin y domiciliée.

Confirmé après lecture faite :

Louise Badoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

Suivant communication de
l'officier de l'état civil d'Yverdon
cet enfant a été légitimé par le
mariage subséquent de ses pa-
rents Bulloy Alfred de et à
Villars-le-Comte et Bulloy Rosi-
ne Marguerite de Villars-le-Comte
l'acte de légitimation a été
dressé le jour du mariage
le vingt-trois juillet mil huit
cent quatre-vingt-dix-huit
à Yverdon.

Sur le vingt-cinq juillet
mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit

Officier de l'état civil
E. Pottet

N° 17.
Monge Bertha Elise

Le premier Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à neuf heures minutes du soir
est née à Villars-le-Combe

Monge Bertha Elise, fille légitime
de Monge Noau Eugène, Profession : *condamné*,
de Genève domicilié à Villars le Combe
et de Niry née Rosset
de Berniaz

Inscrit au présent registre le trois Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Eugène
Monge, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Monge

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Bureau cantonal
d'état civil à Genève.

E. Rosset

N° 18.
Deppierraz Ernest
Adolphe

Le onze Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures minutes du soir
est né à Denezy

Deppierraz Ernest Adolphe, fils illégitime
de Deppierraz Ida, Profession :
de Denezy domicilié à Denezy.

et de
de

Inscrit au présent registre le douze Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Adèle
Deppierraz, grand-mère de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Adèle Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Rosset

N° 14.
Romanens Marie

Le dieu-neuf Août mil huit cent quatre-vingt-
die-sept à sept heures minutes du matin
est né à Villars-le-Combe

Romanens Marie, fille légitime

de Romanens Eugène, Profession : boulanges,

de Marsens et Sorens (Fribourg) domicilié à Cronay

et de Marie née Jaquier

de Villars-le-Combe y domiciliée

Inscrit au présent registre le vingt-un Août
mil huit cent quatre-vingt-die-sept sur la déclaration de Eugène
Romanens, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Romanens.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à Marsens,
Sorens et Cronay.

E. Pottel

N° 20.
Gilliand Charles
Paul

Le vingt-huit Août mil huit cent quatre-vingt-
die-sept à sept heures minutes du soir
est né à Denezzy

Gilliand Charles Paul, fils légitime

de Gilliand Henri Eli, Profession : agriculteur,

de Combremont le Grand domicilié à Denezzy

et de Fanny née Chevalley

de Denezzy.

Inscrit au présent registre le trente Août
mil huit cent quatre-vingt-die-sept sur la déclaration de Henri
Eli Gilliand, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Gilliand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Combremont le Grand.

E. Pottel

N° 21.

Deppierraz Ami.

+

Le premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à onze heures trente minutes du soir est né à Denezzy

Deppierraz Ami fils légitime de Deppierraz Lucien Profession : agriculteur, de Denezzy domicilié à Denezzy et de Lucie née Rebeaud de Aouray.

Inscrit au présent registre le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Deppierraz Lucien père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Passet

N° 22

Crisinel Clémence

Le douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à six heures minutes du soir est née à Denezzy

Crisinel Clémence, fille légitime de Crisinel Charles Louis, Profession : agriculteur, de Denezzy domicilié à Denezzy et de Isaline née Besson de Chapelles.

Inscrit au présent registre le quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Charles Louis Crisinel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Louis Crisinel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Passet

N° 23

Crisinel César
Louis VictorLe neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à deux heures minutes du matin

est né à Denezzy

Crisinel César Louis Victor, fils légitime

de Crisinel Jules César, Profession : agriculteur,

de Denezzy domicilié à Denezzy

et de Aline née Crisinel

de Denezzy

Inscrit au présent registre le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de Crisinel

Jules César père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J.C. Crisinel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Foblet

N° 24

Bécherray
enfant mort-né.Le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept à cinq heures minutes du soir

est mort-née à Neyruz

Bécherray, fille légitime

de Bécherray François Biat, Profession : cordonnier,

de Cuarny domicilié à Neyruz

et de Marie, née Carin

de Sulliens.

Inscrit au présent registre le dix-huit novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept sur la déclaration de François

Biat Bécherray, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Biat Bécherray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Foblet

N° 25
 Dutoit Henri
 Louis.

Le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-
deux sept à quatre heures trente minutes du matin

est né à Neyruz
Dutoit Henri Louis, fils légitime

de Dutoit Philippe, Profession : agriculteur,

de Neyruz et de Houdon domicilié à Neyruz

et de Marie Sophie née Pottet

de Seigneux.

Inscrit au présent registre le trente un Décembre
 mil huit cent quatre-vingt- deux sept sur la déclaration de Philippe
Dutoit, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Philippe Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
 civil de Houdon.

E. Pottet

N°

Le numéro 25 à la page 17, est celui mil huit cent quatre-vingt-
 de la dernière à inscription heure faite dans l'année minutes du 1897.
 Les deux ni à doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions. fil légitime

de Neyruz le 31 Décembre 1897. Profession :

de Seigneux domicilié à Officier de l'état civil.

de Seigneux E. Pottet



Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 5 janvier
 mil huit cent quatre-vingt- 1898, à l'autorité sur la déclaration à cantonale
 en exécution de l'art. 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite :

Neyruz le 5 janvier 1898.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



E. Pottet

N° 1.
 Malherbe Rose
 Marguerite.

Le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure minutes du soir
 est née à Denezzy
 Malherbe Rose Marguerite, fille légitime
 de Malherbe Louis, Profession : agriculteur,
 de Chevornay domicilié à Denezzy
 et de Elise née Critinél
 de Denezzy.

Inscrit au présent registre le dix-neuf janvier
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Louis
 Malherbe, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Malherbe Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
 civil de Chevornay. E. Pottel

Vu le 25 Janvier 1898.
 Le Maire
 H. Gué

N° 2.
 Deppierraz Eva.

Le vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt-
 dix-huit à une heure minutes du matin
 est née à Denezzy
 Deppierraz Eva, fille légitime
 de Deppierraz ~~Constant~~ Aimé, Profession : agriculteur,
 de Denezzy domicilié à Denezzy
 et de Lucie née Clot
 de Courtilles.

Inscrit au présent registre le vingt six février
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Aimé
 Deppierraz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Deppierraz Aimé

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____ E. Pottel

* Approuvé la radiation
 du nom, Constant à la
 cinquième ligne de l'ins-
 cription ci-contre.
 le 25 février 1898.
 L'Officier de l'état civil
 E. Pottel

N° 3

Cornamusaz
Clément Louis

Le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à cinq heures minutes du soir
est né à Denezy

Cornamusaz Clément Louis, fils légitime
de Cornamusaz Paul Alexis, Profession : agriculteur
de Trey domicilié à Forêt
et de Hélène Ida née Gilliard
de Combremont-le-Grand

Inscrit au présent registre le sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Paul Alexis
Cornamusaz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Cornamusaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Trey.

E. Pottsch

vacations

N° 4

Jacquie Laure

Le sept Avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à trois heures minutes du soir
est née à Villars-le-Combe

Jacquie Laure, fille légitime
de Jacquie Jules, Profession : maréchal
de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe
et de Léona née Duwillard
de Combremont-le-Petit

Inscrit au présent registre le neuf Avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Jacquie
Jules, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jacquie Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottsch

N° 5.
Pidoux Blanche

Le vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à six heures minutes du matin

est née à Villars-le-Combe

Pidoux Blanche, fille légitime

de Pidoux Gina, Profession :

de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe

et de fille elle-même de Edouard Pidoux et de

de Lydie Rosalie née Goumaz.

Inscrit au présent registre le vingt sept juin

mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration de Edouard

Pidoux grand père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

E. Pottier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N° 6
Rey Ernest

Le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à huit heures minutes du soir

est né à Neyruz

Rey Ernest, fils légitime

de Rey Aimé, Profession : agriculteur,

de Forel sur Cucens domicilié à Neyruz

et de Lydie Constance née Hellet

de Montpreveyres.

Inscrit au présent registre le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt dix huit sur la déclaration de Aimé Rey,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Rey

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Cucens.

E. Pottier

N° 7
Liqueraux Marcel
Armand.

Le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux à trois heures minutes du soir
est né à Denezé
Liqueraux Marcel Armand, fils légitime
de Liqueraux Armand, Profession : agriculteur,
de Combremont le Grand domicilié à Denezé
et de Alice née Bettea
de Combremont le Petit.

Inscrit au présent registre le vingt deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Eugénie
Bettea, tante maternelle de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Eugénie Bettea

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Combremont le Grand

E. Pottel

N° 8.
Martin Louis
Edouard.

Le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux à neuf heures minutes du matin
est né à Villars le Comte
Martin Louis Edouard, fils légitime
de Martin Ami Edouard, Profession : agriculteur,
de Veysse domicilié à Villars le Comte
et de Alice née Fidoux
de Villars le Comte.

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Ami
Edouard Martin père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ami Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 9
Baudin HenriLe dieux neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dieux huit à sept heures minutes du soirest né à NeyruzBaudin Henri fils légitimede Baudin Jean François, Profession : agriculteurde Urdin domicilié à Neyruzet de Lina née Reyde Oulens et Lucens.Inscrit au présent registre le vingt Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dieux huit sur la déclaration de Jean
François Baudin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Baudin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Urdin.E. PottetN° 10
Martin Marie
EliseLe vingt un Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dieux huit à sept heures minutes du matinest née à NeyruzMartin Marie Elise, fille légitimede Martin Eugène, Profession : maréchal,de Neyruz domicilié à Neyruzet de Euzie née Baudinde Rances.Inscrit au présent registre le vingt trois Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dieux huit sur la déclaration de Eugène
Martin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 11
Martin Charles

Le vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-
die huit à six heures quingz minutes du matin
est né à Villars-le-Combe
Martin Charles, fils légitime
de Martin Auguste, Profession : agriculteur,
de Neyruz domicilié à Villars-le-Combe
et de Lucie née Thonney
de Villars

β.

Inscrit au présent registre le vingt six Septembre
mil huit cent quatre-vingt- die huit sur la déclaration de Auguste
Martin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 12
Jaquier Marthe
Julia

Le cing Octobre mil huit cent quatre-vingt-
die huit à neuf heures minutes du soir
est née à Villars-le-Combe
Jaquier Marthe Julia, fille illégitime
de Jaquier Elise Rosa, Profession :
de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe,
et de fille elle même de Louis Jaquier et de Rosine née
de Centhorey.

Inscrit au présent registre le six Octobre
mil huit cent quatre-vingt- die huit sur la déclaration de Louis
Jaquier, grand père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 13.

Bulloy Charles
Robert.

Le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à huit heures trente minutes du soir
est né à Villard-le-Combe
Bulloy Charles Robert, fils illégitime
de Bulloy Nancy, Profession :
de Villard-le-Combe domicilié à Villard-le-Combe
et de fille de Charles Rodolphe Bulloy et de Lydie Louise
de née Honod.

Inscrit au présent registre le six Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Charles
Rodolphe Bulloy, grand-père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Bulloy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 14.

Chevalley
enfant mort né.

Le vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-huit à une heure minutes du matin
est mort née à Denezey
Chevalley, fille légitime
de Chevalley Oscar, Profession : maréchal,
de Denezey domicilié à Denezey.
et de Gina née Fidoua
de Villard-le-Combe.

Inscrit au présent registre le vingt-six Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit sur la déclaration de Oscar
Chevalley, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Oscar Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 15.
Bicherraz Robert.

Le *vingt neuf* Novembre mil huit cent quatre-vingt-
die huit à *quatre* heures ~~minutes~~ du *matin*

est né à *Neuvy*
Bicherraz Robert, fils légitime
de *Bicherraz François Biat*, Profession : *cordonnier*,
de *Quarny* domicilié à *Neuvy*
et de *Mary née Gavin*
de *Villiers*.

Inscrit au présent registre le *troubé* Novembre
mil huit cent quatre-vingt- *die huit* sur la déclaration de *François*
Biat Bicherraz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Biat Bicherraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de *Yvonand*.

E. Pottel

N° 16.
Bulloy Mina

Le *quatre* Décembre mil huit cent quatre-vingt-
die huit à *neuf* heures ~~minutes~~ du *matin*
est née à *Villars-le-Comte*

Bulloy Mina, fille légitime
de *Bulloy Alfred*, Profession : *charpentier*,
de *Villars-le-Comte* domicilié à *Villars-le-Comte*,
et de *Rosine Marguerite née Bulloy*
de *Villars-le-Comte*.

Inscrit au présent registre le *cinq* Décembre
mil huit cent quatre-vingt- *die huit* sur la déclaration de *Alfred*
Bulloy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Bulloy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 17
Pidoux Emile

Le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix huit à neuf heures trente minutes du soir
est né à Villars-le-Combe

Pidoux Emile, fils légitime
de Pidoux Julien, Profession : agriculteur,
de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe
et de Julie Fanny, née Rod,
de Ropraz, Corcelles-le-Joux et Mézières.

Inscrit au présent registre le six Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix huit sur la déclaration de Julien
Pidoux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Julien Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Potet

N°

Le numéro 17 à la page 26 est mil huit cent quatre-vingt-
celui de la dernière inscription faite minutes du dans
l'année 1898. Ces deux doubles du présent regis-
tre sont conformes. Ce que nous légitime certifions.

de Neyruz le 31 Décembre 1898. Profession :
de domicilié à L'officier de l'état civil :
de E. Potet
de



Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 5 janvier
mil huit cent quatre-vingt 1899, à l'autorité sur la déclaration d cantonale,
en exécution de l'article 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite :

Neyruz le 5 janvier 1899.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



E. Potet

Vu en 19 Janvier 1899
Le préfet
H. Guis

N° 1.

Dutoit Louis Samuel

+

Le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-
neuf à huit heures minutes du matin

est né à Neuilly

Dutoit Louis Samuel, fil l légitime

de Dutoit Eugène, Profession : agriculteur,

de Houdon et de Neuilly domicilié à Neuilly,

et de Helène Louise, née Favre

de Chicouand.

Inscrit au présent registre le dix huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Eugène

Dutoit, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Dutoit Favre

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Houdon.

E. Pottel

N° 2.

Martin Eugène

Le vingt trois février mil huit cent quatre-vingt-
neuf à onze heures trois minutes du soir

est né à Neuilly

Martin Eugène, fil l légitime

de Martin Jules, Profession : menuisier,

de Neuilly domicilié à Neuilly

et de Christine, née Garillet

de Pency et de Chicouand.

Inscrit au présent registre le vingt cinq février

mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Jules

Martin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 3.

Monge Marc Eugène

Le deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à deux heures _____ minutes du soir
 est né à Villars-le-Combe _____

Monge Marc Eugène _____ fils légitime _____
 de Monge Marc Eugène _____ Profession : cordonnier,
 de Genève _____ domicilié à Villars-le-Combe _____
 et de Méry née Robbet _____
 de Cerniaz _____

Inscrit au présent registre le trois Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Marc Eugène
 Monge père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc E^{me} Monge

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Bureau cantonal _____ E. Robbet
 d'état civil à Genève.

N° 4

Martin Marthe

Le trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-neuf à deux heures _____ minutes du matin
 est née à Meyruz _____

Martin Marthe _____ fille légitime _____
 de Martin César _____ Profession : agriculteur
 de Meyruz _____ domicilié à Meyruz _____
 et de Lucie née Pittet _____
 de Seignevaux _____

Inscrit au présent registre le six Mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de César Martin
 père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

César Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Robbet

N° 5
Deppieraz William.

Le six Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à cinq heures minutes du soir
est né à Denezzy

Deppieraz William, fils légitime
de Deppieraz Lucien, Profession : agriculteur,
de Denezzy domicilié à Denezzy
et de Lucie née Rebeaud
de Rouvray.

Inscrit au présent registre le huit Mai
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration de Lucien
Deppieraz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Deppieraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Fottel

N° 6
Léchaire Henri.

Le vingt neuf juin mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à cinq heures minutes du matin
est né à Neyruz

Léchaire Henri, fils légitime
de Léchaire Jules, Profession : agriculteur,
de Covattens domicilié à Covattens
et de Céline née Martin
de Neyruz y domicilié.

Inscrit au présent registre le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf sur la déclaration de Jules
Léchaire, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Léchaire Jules.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de

l'état civil de Lucens.

E. Fottel

N° 7
Gilliand
enfant mort né.

Le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures minutes du soir

est mort né à Denez
Gilliand, fil légitime
de Gilliand Henri Elie, Profession : agriculteur,
de Combremont-le-Grand domicilié à Denez
et de Fanny née Chevalley
de Denez

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Henri
Gilliand, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Henri Gilliand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

N° 8
Deppieraz Marie
Louise

Le dix Août mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à cinq heures minutes du matin

est née à Denez
Deppieraz Marie Louise, fille légitime
de Deppieraz Aimé, Profession : agriculteur,
de Denez domicilié à Denez
et de Lucie née Cloh
de Coustilles

Inscrit au présent registre le douze Août
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Aimé
Deppieraz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Aimé Deppieraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

N° 9
Gillieron Marcel
Aloïs

Le vingt cinq Août mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à neuf heures minutes du soir
est né à Denezzy

Gillieron Marcel Aloïs, fils légitime
de Gillieron Emile, Profession : agriculteur,
de Surion domicilié à Denezzy
et de Hélène née Chevalley
de Denezzy.

Inscrit au présent registre le vingt six Août
mil huit cent quatre-vingt dix neuf sur la déclaration de Emile
Gillieron père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Gillieron

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Craon-la-Ville.

E. Fochet

N° 10
Viquerat Hector

Le quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à quatre heures minutes du soir
est né à Denezzy

Viquerat Hector, fils légitime
de Viquerat Armand, Profession : agriculteur,
de Combremont-le-Grand domicilié à Denezzy
et de Alice, née Pettes
de Combremont-le-Petit.

Inscrit au présent registre le seize Septembre
mil huit cent quatre-vingt dix neuf sur la déclaration de Armand
Viquerat père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Armand Viquerat

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
Combremont-le-Grand.

E. Fochet

N° 11.
Freymond Rose.

+

Le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures minutes du matin

est née à Neyruz
Freymond Rose, fille légitime
de Freymond Emile François, Profession : agriculteur,
de Saint-Cierges domicilié à Neyruz
et de Eugénie, née Martin
de Neyruz.

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Emile
François Freymond, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Emile François Freymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de St. Cierges.

E. Pottet

N° 121
Crisinel Elise.

Le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures minutes du soir

est née à Denezy
Crisinel Elise, fille illégitime
de Crisinel Louisa, Profession :
de Denezy domicilié à Denezy, fille elle-même
de Jean Jacques Crisinel et de Elmire née Germond.

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Lucile
Forestier, sage femme, de Chiersent y domiciliée.

Confirmé après lecture faite :
Lucile Forestier sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 13.
Deppierrez Aimé
Albert.

+

Le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à neuf heures minutes du matin
est né à Denezzy

Deppierrez Aimé Albert, fils légitime
de Deppierrez Charles Eugène, Profession : ayuntamiento,
de Denezzy domicilié à Denezzy
et de Valérie née Deppierrez
de Denezzy

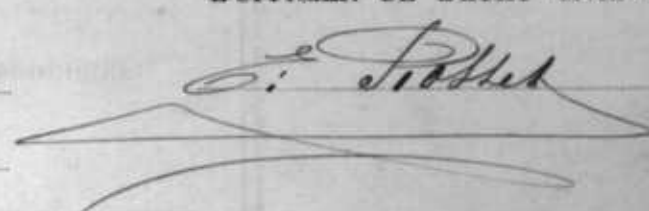
Inscrit au présent registre le quatre Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Charles
Eugène Deppierrez, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Deppierrez

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



N° 14.
Bicherraz.

Le six Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à dix heures minutes du matin
est mort-né à Neyruz

Bicherraz, fils légitime
de Bicherraz François Biat, Profession : cordonnier,
de Cuarny domicilié à Neyruz
et de Mary, née Carin
de Vichions.

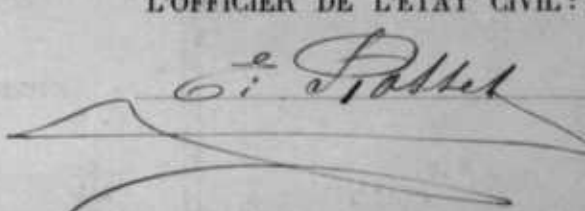
Inscrit au présent registre le huit Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Bicherraz
François Biat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Biat Bicherraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



N° 15

Chevalley Jean
Samuel.Le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à huit heures minutes du matin

est né à Neyruz

Chevalley Jean Samuel, fils légitime

de Chevalley Gustave, Profession : agriculteur,

de Denezzy domicilié à Neyruz

et de Susanne née Pasche
de Oron-la-Ville.Inscrit au présent registre le onze Novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Gustave

Chevalley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 16.

Chevalley Héli.

+

Le quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf à onze heures minutes du soir

est né à Denezzy

Chevalley Héli, fils légitime

de Chevalley Oscar, Profession : maréchal,

de Denezzy domicilié à Denezzy

et de Lina née Pichoux

de Villars-le-Comte.

Inscrit au présent registre le seize Décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Oscar

Chevalley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Oscar Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 17
Dutoit Helène

Le dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à cinq heures trente minutes du soir

est née à Neyruz

Dutoit Helène, fille légitime

de Dutoit Charles, Profession : agriculteur,

de Moudon et de Neyruz domicilié à Neyruz

et de Elise Marie, née Pilette

de Lavigny

Inscrit au présent registre le vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf sur la déclaration de Charles

Dutoit, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Moudon.

E. Fottet

N°

Le numéro 17 à la page 35, est celui de la dernière à heures inscription faite minutes du dans

l'année 1899. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. légitime.

Neyruz le 31 Décembre 1899. Profession :

Officier de l'état civil.

E. Fottet



Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 5 janvier

mil huit cent quatre-vingt-1900, à l'autorité sur la déclaration d'anté-natale,

en exécution de l'article 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite : Neyruz le 5 janvier 1900.

Communiqué



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Fottet

Vu le 20 Janvier 1900.
Librairie
H. Guerin

N° 1
Bulloy Georges
Eugène

Le douze Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ à onze heures _____ minutes du matin

est _____ né à Villars-le-Combe _____

Bulloy Georges Eugène, fils légitime _____

de Bulloy Alfred, _____ Profession : charpentier,

de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe

et de Rosine Marguerite, née Bulloy _____

de Villars-le-Combe.

Inscrit au présent registre le douze Mars mil neuf cent _____

mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration de Alfred

Bulloy, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Bulloy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

S. P. P. P.

Vaccinations

N° 2
Picoux Clémence
Louise

Le vingt cinq Mars mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ à quatre heures _____ minutes du matin

est _____ née à Villars-le-Combe _____

Picoux Clémence Louise, fille illégitime _____

de Picoux Louis, _____ Profession : _____

de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe, fille

et de elle-même de Edouard Picoux et de Lydie Rosalie

de née Gourmery _____

Inscrit au présent registre le vingt six Mars mil neuf cent _____

mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration de Louise

Badoux, sage femme de Cremin y domiciliée.

Confirmé après lecture faite :

Louise Badoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

S. P. P. P.

Suivant communication de l'état civil de Gueslame l'enfant inscrit ci contre a été légitimé par le mariage de ses parents, Picoux François Louis Lucien, de Villars-le-Combe, et Picoux née Picoux Louise. Le mariage a eu lieu à Gueslame le 23 juin 1916. L'acte de légitimation a été dressé à Gueslame le 23 juin 1916.

Devesy, le 23 juin 1916
L'Officier de l'état civil
H. Pichard

B.

N° 3

Pidou Oscar

Le *vingt-un Avril mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt
à *une* heure *minutes* du *matin*

est né à *Villars-le-Combe*

Pidou Oscar, fils légitime

de *Pidou Julien*, Profession : *agriculteur*

de *Villars-le-Combe* domicilié à *Villars-le-Combe*

et de *Julie Fanny, née Rod*

de *Ropraz, Corcelles-le-Joux et Mézières*

Inscrit au présent registre le *vingt-trois Avril mil neuf cent*
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de *Julien Pidou,*
peu de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Julien Pidou

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. F. Pottet

N° 4

Chevalley Victor

+

Le *deux Mai mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt
à *deux* heures *minutes* du *soir*

est né à *Denezy*

Chevalley Victor, fils légitime

de *Chevalley Henri Edouard*, Profession : *agriculteur*

de *Denezy* domicilié à *Denezy*

et de *Lina née Chambaz*

de *Denezy*

Inscrit au présent registre le *quatre Mai mil neuf cent*
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de *Henri*
Edouard Chevalley peu de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

H. Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. F. Pottet

N° 5

Pidoua Rose

Le dieu juin mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
à minuit heure quinze minutes du

est née à Neuilly

Pidoua Rose, fil le légitime

de Pidoua Jules, Profession : agriculteur,

de Forêt sur Lucens domicilié à Neuilly

et de Aurélié née Martin

de Neuilly

Inscrit au présent registre le treize juin mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration de Jules Pidoua,

père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pidoua

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Lucens.

E. Fottet

N° 6

Malherbe Marie
Elise

Le quatre juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
à midi heure minutes du

est née à Denezy

Malherbe Marie Elise, fil le légitime

de Malherbe Louis, Profession : agriculteur,

de Chavornay domicilié à Denezy

et de Elise née Crisinel

de Denezy

Inscrit au présent registre le cinq juillet mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration de Louis

Malherbe, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Malherbe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Chavornay.

E. Fottet

N° 7
Gilliand Marie
Louise.

Le vingt six juillet mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt
à midi heure _____ minutes du _____

est _____ née à Denezzy

Gilliand Marie Louise, fille légitime

de Gilliand Henri Elie, Profession : agriculteur,

de Combrement le Grand domicilié à Denezzy

et de Fanny, née Chevalley

de Denezzy.

Inscrit au présent registre le vingt huit juillet mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Henri Elie

Gilliand père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Gilliand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de Combrement le Grand.

E. Pothier

N° 8.
Deppierraz Constant.

Le neuf Août mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt
à une heure _____ minutes du matin

est _____ né à Denezzy

Deppierraz Constant, fils légitime

de Deppierraz Aimé, Profession : agriculteur

de Denezzy domicilié à Denezzy

et de Lucie née Clot

de Courtilles.

Inscrit au présent registre le neuf Août mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Aimé

Deppierraz père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Aimé Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pothier

N° 9
Deppieraz Julia
Ida.

Le treize Août mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
à ~~minuit~~ heure ~~minutes~~ du


est née à Denezzy
Deppieraz Julia Ida, fil le légitime
de Deppieraz Louis Emile, Profession : agriculteur,
de Denezzy domicilié à Denezzy,
et de Lucie Henriette, née Crisinel
de Combremont-le-Petit et de Denezzy.

Inscrit au présent registre le seize Août mil neuf cent
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Louis Emile

Deppieraz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Louis Emile Deppieraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué 

N° 10.
Vigueraz Arthur

Le trente Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
à trois heures ~~minutes~~ du matin

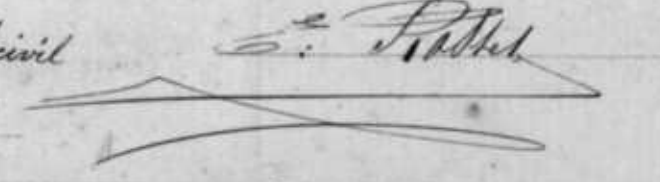
est né à Denezzy
Vigueraz Arthur, fil le légitime
de Vigueraz Armand, Profession : agriculteur,
de Combremont-le-Grand domicilié à Denezzy
et de Alice née Pettes
de Combremont-le-Petit.

Inscrit au présent registre le premier Octobre mil neuf cent
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Armand

Vigueraz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Armand Vigueraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué, à l'officier de l'état civil
de Combremont-le-Grand. 

N° 11.

Sagniaz Eugène

Le vingt huit Octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à sept heures ~~minutes~~ du soir

est né à Neuilly

Sagniaz Eugène, fils légitime

de Sagniaz Francis, Profession : chauffeur

de Neuilly domicilié à Neuilly

et de Elise Louise Lisette, née Novencqz

de Sully et Savigney.

Inscrit au présent registre le vingt neuf Octobre mil neuf cent
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Francis Sa-

gniaz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Francis Sagniaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 12.

Pidoua Blanche

Le quatorze Novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à quatre heures ~~minutes~~ du matin

est née à Villars-le-Comte

Pidoua Blanche, fille légitime

de Pidoua Emile Aimé, Profession : charpentier,

de Forel sur Lucens domicilié à Villars-le-Comte

et de Elise née Centlivres

de Chêne et Saquier.

Inscrit au présent registre le quatorze Novembre mil neuf cent
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Emile Pidoua,

père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Pidoua Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Lucens.

E. Pottel

N° 13

Delessert Louis.

Picoua Louis.

Suivant communication de l'officier de l'état civil de Moudon, cet enfant a été légitimé par le mariage subséquent de ses parents Picoua Alfred de et à Villard-la-Combe et Delessert Lucie, de Savigny et Forel; l'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, le vingt-neuf Décembre mil neuf cent, à Moudon.

En conséquence, l'enfant Delessert Louis, prend le nom de Picoua Louis, fils légitime des sus-nommés. Neurey le trente un Décembre mil neuf cent.

L'Officier de l'état civil: E. Pottet

Le trente Novembre mil neuf cent, mil huit cent quatre-vingt à huit heures minutes du matin

est né à Neurey

Delessert Louis, fils légitime

de Delessert Lucie Profession:

de Savigny et de Forel domicilié à Neurey, fille elle-même

de Louis Delessert et de Caroline Sabine née Guignet.

de

Inscrit au présent registre le premier Décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Louise Badoux sage femme de Moudon y domiciliée.

Confirmé après lecture faite:

Louise Badoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué aux Officiers d'état civil de Forel et de Savigny

E. Pottet

N°

Vu le 19 Janvier 1901 Le préfet H. Guery

Le numéro 13 à la page 42 est celui de mil huit cent quatre-vingt la dernière à inscription heure faite dans l'année minutes du 1900. et les deux né à doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions. fil légitime

de Neurey le 31 Décembre 1900. Profession:

de L'Officier de l'état civil:

et de E. Pottet

de

Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 4 janvier mil huit cent quatre-vingt 1901 à l'autorité sur la déclaration d cantonale en exécution de l'article 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite:

Neurey le 4 janvier 1901

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



E. Pottet

N° 1.
Deppierraz Clément.

+

Le douze janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt
à une heure minutes du soir
est né à Denezzy
Deppierraz Clément, fils légitime
de Clara Deppierraz, Profession :
de Denezzy domicilié à Denezzy, fille elle-même
et de François Deppierraz et de Victorine née Cordey.
de

Inscrit au présent registre le quatorze janvier mil neuf cent un
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de François
Deppierraz grand père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. P. Petit

N° 2
Chevalley Octave
Marcel

+

Le seize janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt
à deux heures quinze minutes du soir
est né à Denezzy
Chevalley Octave Marcel, fils légitime
de Chevalley Alexis, Profession : agriculteur.
de Denezzy domicilié à Denezzy
et de Méry Alida née Chambaz
de Denezzy.

Inscrit au présent registre le dix-huit janvier mil neuf cent un,
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Alexis
Chevalley père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Chevalley Alexis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. P. Petit

N° 3
Martin Bertha
Marie.

Le trente un janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt
à neuf heures trente minutes du soir
est née à Villars-le-Combe

Martin Bertha Marie, fille légitime
de Martin Auguste, Profession : agriculteur,
de Neyruz domicilié à Villars-le-Combe
et de Lucie née Chomney
de Vulliens.

Inscrit au présent registre le premier Février mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Auguste
Martin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Auguste Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Fallet

N° 4
Chevalley Germain
Frédéric.

Le premier Février mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt
à cinq heures minutes du soir
est né à Neyruz

Chevalley Germain Frédéric, fils légitime
de Chevalley Gustave, Profession : agriculteur,
de Denez domicilié à Neyruz
et de Suzanne née Paschi
de Oron-la-Ville.

Inscrit au présent registre le quatre Février mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Gustave
Chevalley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Chevalley Gustave

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Fallet

N° 5

*Pidoux Jean
Edouard.*



Naissances

Le *douze Février mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-

à minuit heures *quinze* minutes du

est né à *Villars-le-Comte*

Pidoux Jean Edouard, fils légitime

de *Pidoux Louis Oscar*, Profession : *agriculteur*,

de *Villars-le-Comte* domicilié à *Villars-le-Comte*

et de *Emma née Pidoux*

de *Villars-le-Comte*.

Inscrit au présent registre le *quatorze Février mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-

sur la déclaration de *Louis Oscar*

Pidoux, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Oscar Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Péllet

N° 6.

Freymond Charles

Le *dix neuf Février mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-

à sept heures *treize* minutes du *matin*

est né à *Neyruz*

Freymond Charles, fils légitime

de *Freymond Emile François*, Profession : *agriculteur*,

de *Saint-Cierges* domicilié à *Neyruz*

et de *Eugénie, née Martin*

de *Neyruz*.

Inscrit au présent registre le *vingt Février mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-

sur la déclaration de *Freymond*

Emile François, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile François Freymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état

civil de *Saint-Cierges*.

E. Péllet

PD.

N° 7
 Gagnay Laure-
 Céline.

Le cinq Mars mil neuf cent un _____ mil huit cent quatre-vingt
 _____ à onze heures _____ minutes du matin

est née à Neuvy
 Gagnay Laure Céline, fille légitime
 de Gagnay Adrien, Profession : agriculteur,
 de Neuvy domicilié à Neuvy
 et de Alice Aloïse, née Blanchoud
 de Orn-le-Châtel.

Inscrit au présent registre le sept Mars mil neuf cent un
 mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration de Adrien

Gagnay père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Adrien Gagnay

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Pottel

N° 8
 Crisinel Jeanne
 Marguerite.

Le cinq Mars mil neuf cent un _____ mil huit cent quatre-vingt
 _____ à quatre heures _____ minutes du matin

est née à Denezy
 Crisinel Jeanne Marguerite, fille légitime
 de Crisinel Charles Louis, Profession : agriculteur,
 de Denezy domicilié à Denezy
 et de Saline née Besson
 de Chapelles.

Inscrit au présent registre le sept Mars mil neuf cent un
 mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration de Charles

Louis Crisinel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Louis Crisinel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Pottel

N° 9.
Martin Ernest.

†

Le vingt un Mai mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt
à six heures minutes du matin
est né à Neuzy
Martin Ernest, fils légitime
de Martin Eugène, Profession : marchand,
de Neuzy domicilié à Neuzy
et de Lucie née Rancien
de Rancien.

Inscrit au présent registre le vingt un Mai mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Eugène Martin,
pié de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 10.
Deppierraz Charles.

Le quatorze juin mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt
à huit heures minutes du soir
est né à Doney
Deppierraz Charles, fils légitime
de Deppierraz Lucien, Profession : agriculteur,
de Doney domicilié à Doney
et de Lucie née Rebeaud
de Rorcy.

Inscrit au présent registre le dia sept juin mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Lucien
Deppierraz pié de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 11

Dutoit Jean Louis

Le six juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-
à six heures minutes du soirest né à NeyruzDutoit Jean Louis, fils légitimede Dutoit Charles Alfred, Profession : agriculteurde Moudon et de Neyruz domicilié à Neyruzet de Alice née Geniesde Chiemens.Inscrit au présent registre le six juillet mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Charles AlfredDutoit, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Chs. Alfred Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de Moudon.E. Pottet

N° 12

Martin Céline

Le vingt trois juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-
à neuf heures minutes du matinest née à NeyruzMartin Céline, fille légitimede Martin César, Profession : agriculteurde Neyruz domicilié à Neyruzet de Cécile née Pottetde Seignevard.Inscrit au présent registre le vingt quatre juillet mil neuf cent un
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de César MartinMartin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

César Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 13.

Deppieraz Louis-Casimir

Le *vingt sept juillet mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-
à *dix* heures *minutes* du *matin*

est né à *Denezzy*

Deppieraz Louis Casimir, fils légitime

de *Deppieraz Louis Emile*, Profession : *agriculteur*

de *Denezzy* domicilié à *Denezzy*

et de *Lucie Henriette*, née *Crissinel*

de *Lombremont, le Petit et de Denezzy*.

Inscrit au présent registre le *vingt neuf juillet mil neuf cent un*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ sur la déclaration de *Louis Emile*

Deppieraz, père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis E. Deppieraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 14

Pidoua Marguerite-Louise

Le *douze Septembre mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-
à *neuf* heures *treize* minutes du *matin*

est née à *Neuvy*

Pidoua Marguerite Louise, fille légitime

de *Pidoua Jules*, Profession : *agriculteur*

de *Forêt / Suons* domicilié à *Neuvy*

et de *Auclie*, née *Martin*

de *Neuvy*.

Inscrit au présent registre le *quatorze Septembre mil neuf cent un*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ sur la déclaration de *Jules Pidoua*,

père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pidoua

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de *Suons*.

E. Pottel

N° 15

Bécherraz Otto

Le *dia sept* *Septembre* mil neuf cent *un* mil huit cent quatre-vingt
à *sept* heures *minutes* du *soir*

est né à *Neyruz*

Bécherraz Otto, fil *l* légitime

de *Bécherraz François Béat*, Profession : *cordonnier*,

de *Quarany* domicilié à *Neyruz*

et de *Mary née Cavin*

de *Vulliens*.

Inscrit au présent registre le *dia neuf* *Septembre* mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de *François*
Béat Bécherraz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Béat Bécherraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de *Yvermoud*

E. Rosset

N° 16.

Pidoux Juliette-
Louise

Le *vingt sept* *Octobre* mil neuf cent *un* mil huit cent quatre-vingt
à *six* heures *minutes* du *matin*

est née à *Villars-le-Combe*

Pidoux Juliette Louise, fil *l* légitime

de *Pidoux Alfred*, Profession : *agriculteur*,

de *Villars-le-Combe* domicilié à *Villars-le-Combe*

et de *Lucie née Delessert*

de *Savignay et de Forel (Lavany)*.

Inscrit au présent registre le *vingt neuf* *Octobre* mil neuf cent *un*
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de *Alfred*
Pidoux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Rosset

N° 17.
Monge Jacques Louis.

Le deux Novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-
à sept heures minutes du matin
est né à Villars-le-Combe

Monge Jacques Louis, fils légitime
de Monge Marc Eugène, Profession : *cardeur*
de Genève domicilié à Villars-le-Combe
et de Marie née Roddet
de Cerniaz.

Inscrit au présent registre le quatre Novembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Marc Eugène
Monge père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Marc Eugène Monge.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué au Bureau cantonal d'état civil à Genève. *Roddet*

N° 18.
Deppierraz François Robert.

Le deux Novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-
à huit heures minutes du soir
est né à Denezy

Deppierraz François Robert, fils légitime
de Deppierraz Aimé, Profession : *agriculteur*
de Denezy domicilié à Denezy
et de Lucie née Clot
de Courtilles.

Inscrit au présent registre le quatre Novembre mil neuf cent un
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Aimé Deppierraz
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :
Deppierraz Aimé

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué *Roddet*

N° 19.

Kohler

enfant mort-né

Le vingt quatre Décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt à deux heures minutes du matin

est mort-née à Villars-le-Combe

Kohler, fille légitime

de Kohler Samuel, Profession: agriculteur,

de Bürgistein (Bern) domicilié à Villars-le-Combe

et de Marguerite née Schweizer, sa femme

de

Inscrit au présent registre le vingt six Décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Samuel

Kohler, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite:

Samuel Kohler

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

E. Passet

N°

Le numéro 19 à la page 52 est celui de la mil huit cent quatre vingt dernière inscription faite dans l'année minutes du 1901,

et les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

et légitime

à Neuchâtel le 31 Décembre 1901.

Profession:

de domicilié à Officier de l'état civil:

et de E. Passet

de

Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 4 janvier mil huit cent quatre vingt 1902 à l'autorité sur la déclaration de cantonales,

en exécution de l'article 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite:

Neuchâtel le 4 janvier 1902.

Communiqué

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:



E. Passet

Vu le 19 Janvier 1902
Leprieux
H. Guen

N° 1
Pidoux Piast Victor

Le seize février mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt-
à sept heures minutes du soir

est né à Villars-le-Combe

Pidoux Piast Victor, fil légitime

de Pidoux Julien, Profession : agriculteur,

de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe

et de Julie Fanny, née Rod

de Proprey, Cozcelles-le-Grand et Mézières.

Inscrit au présent registre le dix-huit février mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt- sur la déclaration de Julien

Pidoux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Julien Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

Naissance

N° 2
Pidoux Marthe

Le dix-huit Avril mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt-
à une heure minutes du matin

est née à Villars-le-Combe

Pidoux Marthe, fille légitime

de Pidoux Louis Oscar, Profession : agriculteur,

de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe

et de Emma née Pidoux

de Villars-le-Combe.

Inscrit au présent registre le dix-huit Avril mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt- sur la déclaration de Louis Oscar

Pidoux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Oscar Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 3

Deppieraz Ulysse
Edouard.



Le ~~vingt huit~~ *vingt huit* ~~Avril mil neuf cent deux~~ *Avril mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~à cinq heures quarante~~ *à cinq heures quarante* ~~minutes du soir~~

est né à *Denezzy*

Deppieraz Ulysse Edouard, fils légitime

de *Deppieraz Ulysse*, Profession : *muniis*,

de *Denezzy* domicilié à *Denezzy*

et de *Sa nié Pictous*

de *Villars-le-Combe*.

Inscrit au présent registre le ~~vingt huit~~ *vingt huit* ~~Avril mil neuf cent deux~~ *Avril mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~

sur la déclaration de *Ulysse Deppieraz*, père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ulysse Deppieraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N° 4

Bulloy Violette.

Le ~~trois juin mil neuf cent deux~~ *trois juin mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~à trois heures~~ *à trois heures* ~~minutes du soir~~

est née à *Villars-le-Combe*

Bulloy Violette fille légitime

de *Bulloy Alfred*, Profession : *charpentier*,

de *Villars-le-Combe* domicilié à *Villars-le-Combe*

et de *Rosine Marguerite, née Bulloy*

de *Villars-le-Combe*.

Inscrit au présent registre le ~~quatre juin mil neuf cent deux~~ *quatre juin mil neuf cent deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~

sur la déclaration de *Alfred Bulloy*, père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Bulloy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N° 5
Martin Paul Florian

Le die-neuf juin mil-neuf-cent-deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à une heure ~~minutes~~ du matin

est né à Villars-le-Combe

Martin Paul Florian, fils légitime

de Martin Ami Edouard, Profession : agriculteur

de Neuzy domicilié à Villars-le-Combe

et de Alice née Picot

de Villars-le-Combe.

Inscrit au présent registre le die-neuf juin mil-neuf-cent-deux
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Ami Edouard Martin père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ami Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Rodde

N° 6
Deppierraz Fernand Louis

Le vingt-trois juin mil-neuf-cent-deux ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à minuit heure trente minutes du

est né à Denezzy

Deppierraz Fernand Louis, fils légitime

de Deppierraz Charles Louis, Profession : agriculteur

de Denezzy domicilié à Denezzy

et de Clara née Bovey

de Démoré et de Chanéaz.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juin mil-neuf-cent-deux
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Charles Louis Deppierraz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Louis Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Rodde

N° 7
Gilliard Octave Emile

Le premier juillet mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt
à trois heures — minutes du soir

est né à Denez
Gilliard Octave Emile, fils légitime
de Gilliard Henri Eli, Profession : agriculteur,
de Combremont-le-Grand domicilié à Denez
et de Fanny née Chevalley
de Denez.

Inscrit au présent registre le trois juillet mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Henri Eli
Gilliard, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Gilliard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de Combremont-le-Grand.

E. Pottet

N° 8.

Freymond Marie
Louise.

Le trois Août mil neuf cent deux — mil huit cent quatre-vingt
à cinq heures — trente minutes du soir

est née à Neyruz
Freymond Marie Louise, fille légitime
de Freymond Emile François, Profession : agriculteur,
de Saint-Cierges domicilié à Neyruz
et de Eugénie née Martin
de Neyruz.

Inscrit au présent registre le cinq Août mil neuf cent deux
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Emile Fran-
çois Freymond, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Fr. Freymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de St-Cierges.

E. Pottet

N° 9.
Martin Louisa.

†

Le dix Août mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
à deux heures minutes du matin

est née à Neufuz
Martin Louisa, fille légitime

de Martin César, Profession : agriculteur

de Neufuz domicilié à Neufuz

et de Lucie, née Pittet

de Seigneux.

Inscrit au présent registre le dix Août mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de César Martin,

père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

César Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pittet

N° 10
Jaton Marie Louise
Emilie.

Le six Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
à quatre heures minutes du matin

est née à Neufuz

Jaton Marie Louise Emilie, fille légitime

de Jaton Ernest Edouard, Profession : agriculteur

de Poney-le-Joux domicilié à Neufuz

et de Emma née Jaton

de Villars-Hendrey.

Inscrit au présent registre le huit Septembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Ernest Edouard

Jaton, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jaton Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de Popuaz

E. Pittet

N° 11.

Gavin Marcel.

Le vingt un Septembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

à deux heures quinze minutes du soir

est né à Neyruz

Gavin Marcel, fils illégitime

de Gavin Hélène, Profession :

de Brunès, Moudon et Forêt (Cavaux) domicilié à Neyruz, fille de Jacques Samuel

et de Susanne Marie, née Chollet.

de

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre
 mil huit cent quatre vingt mil neuf cent deux sur la déclaration de la sage femme,
 Louise Rod, de Moudon, qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Louise Rod

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Lucens et Forêt (Cavaux) et Moudon

L. Rod

N° 12.

Chevalley Marthe
Elise.

Le seize Octobre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

à huit heures minutes du matin

est née à Denezzy

Chevalley Marthe Elise, fille légitime

de Chevalley Alexis Profession : agriculteur.

de Denezzy domicilié à Denezzy

et de Héry Alida, née Chambaz

de Denezzy.

Inscrit au présent registre le dix sept Octobre mil neuf cent deux
 mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Alexis
 Chevalley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. Rod

N° 13.

Chevalley
enfant mort né.

Le deux Novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
à sept heures minutes du soir

est mort, né à *Denezy*

Chevalley, fils légitime

de *Chevalley Alois*, Profession : *agriculteur*,

de *Denezy* domicilié à *Denezy*

et de *Julie, née Dufey*,

de *Sassel et Palézius*.

Inscrit au présent registre le trois Novembre mil neuf cent deux
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de *Alois*

Chevalley, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Alois Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Rosset

N° 14.

Graz Gustave Louis

Le quatre Novembre mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt
à neuf heures minutes du matin

est né à au Chateh, rive Villard-le-Combe

Graz Gustave Louis, fils légitime

de *Graz Gustave*, Profession : *agriculteur*,

de *Palézius et Vevey* domicilié à *rive Forel*.

et de *Julia, née Jaquet*

de *Villard-le-Combe* domicilié au *Chateh*.

Inscrit au présent registre le six Novembre mil neuf cent deux,
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de *Fanny*

Stetter, aïeule grand'mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Fanny Stetter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
de *Palézius, Vevey et Lucens*

E. Rosset

N°

Le numéro 14 à la page 59 est celui de la mil huit cent quatre-vingt
dernière inscription ~~bonne~~ faite dans l'année ~~minutes du~~ 1902,
~~Les deux~~ doubles du présent, registres sont conformes.

Ce que nous certifions. fil légitime

~~Requy~~ le 31 Décembre 1902. Profession:

~~Requy~~ domicilié à L'Officier de l'état civil:

~~Requy~~ E. Pottet



~~Inscrit au présent registre le~~ Un double a été remis le 5 janvier
~~mil huit cent quatre-vingt~~ 1903 à l'autorité ~~sur la déclaration d~~ cantonale,
en exécution de l'article 2 de la loi.

~~Confirmé après lecture faite~~ Requy le 5 janvier 1903.

Communiqué



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

E. Pottet

N°

Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du

est né à _____

_____ fil légitime

de _____ Profession :

de _____ domicilié à _____

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le _____

mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____

Confirmé après lecture faite :

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

Vu le 30 Janvier 1903
Le préfet
H. Guerry

N° 1.
Chevalley Louis

Le six janvier mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à neuf heures ~~minutes~~ du soir

est né à Denez
Chevalley Louis fil / légitime
de Chevalley Oscar Profession : maréchal
de Denez domicilié à Denez
et de Sina, née Pidoux
de Villers-l.-Comte

Inscrit au présent registre le huit janvier mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Oscar Chevalley,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Oscar Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué E. Pottel

N° 2.
Martin Louis-Auguste

Le vingt-un janvier mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à quatre heures ~~minutes~~ du matin

est né à Neyruz
Martin Louis Auguste, fil / légitime
de Martin Eugène, Profession : maréchal
de Neyruz domicilié à Neyruz
et de Lucie, née Randin
de Rances

Inscrit au présent registre le vingt-un janvier mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Eugène
Martin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Eugène Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué E. Pottel

N° 3.

Chevalley Hermence
Emilie.Le *vingt trois* janvier mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *sept* heures ~~minutes~~ du *matin*est née à *Denezey**Chevalley Hermence Emilie*, fille légitimede *Chevalley Emile*, Profession : *agriculteur*,de *Denezey* domicilié à *Denezey*et de *Elisa, née Chambaz*de *Denezey*.Inscrit au présent registre le *vingt quatre* janvier mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de *Emile**Chevalley, père de l'enfant nouveau né.*

Confirmé après lecture faite :

Emile Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Pottet

N° 4.

Deppierraz Constance
Cydie.Le *neuf* février mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *neuf* heures ~~minutes~~ du *matin*est née à *Denezey**Deppierraz Constance Cydie*, fille illégitimede *Deppierraz Céline*, Profession :de *Denezey* domicilié à *Denezey, fille elle-même*de *Edouard Deppierraz et de Rosine, née Weiskler.*

de _____

Inscrit au présent registre le *douze* février mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de la *vierge-femme**Cécile Forestier, de Chivens qui a assisté à l'accouchement.*

Confirmé après lecture faite :

Luile Forestier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Pottet

Vaccination

N° 5
Sagniaz Henri

Le ~~vingt six~~ février mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à sept heures quinze minutes du matin

est né à Neuf

Sagniaz Henri, fils légitime

de Sagniaz Francis, Profession : chanoine

de Neuf domicilié à Neuf

et de Elise Louise Lisette, née Novencat

de Cully et Savigny.

Inscrit au présent registre le ~~vingt six~~ février mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
sur la déclaration de Francis

Sagniaz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Francis Sagniaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 6
Chevalley Louise

Le dix huit Mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à quatre heures minutes du soir

est née à Denez

Chevalley Louise, fille légitime

de Chevalley Auguste, Profession : agriculteur

de Denez domicilié à Denez

et de Ophélie née Deppierrez

de Denez

Inscrit au présent registre le dix neuf Mars mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
sur la déclaration de Auguste

Chevalley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 7
Sagnaz Oscar

Le quatorze Avril mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-
à une heure — minutes du matin

est né à Nevez

Sagnaz Oscar, fils légitime

de Sagnaz Adrien, Profession : agriculteur.

de Nevez domicilié à Nevez

et de Alice Aloïk, née Blanchoud

de Oron-le-Châtel.

Inscrit au présent registre le quinze Avril mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration de Adrien Sagnaz,
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Adrien Sagnaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottel

N° 8
Bovary Edouard
Louis

Le sept, Mai mil neuf cent trois — mil huit cent quatre-vingt-
à six heures — minutes du matin

est né à Nevez, aux Retaumes,

Bovary Edouard Louis, fils légitime

de Bovary Louis, Profession : agriculteur.

de Courvon domicilié à Nevez

et de Constance, née Favre

de Chièvres.

Inscrit au présent registre le neuf Mai mil neuf cent trois
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration de Louis Bovary,
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Bovary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier d'état civil

de St. Cirq.

E. Pottel

N° 9
Badoua Louise
Adeline

Le *vingt sept* Mai mil neuf cent *trois* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *quatre* heures — *treize* minutes du ~~soir~~
est — née à *Villars-le-Combe*

Badoua Louise Adeline, — fille légitime —
de *Badoua Adolphe*, — Profession : *agriculteur*
de *Cremin* — domicilié à *Oulens*
et de *Rosine*, née *Jaquier*
de *Villars-le-Combe*, y domiciliée.

Inscrit au présent registre le *vingt huit* Mai mil neuf cent *trois*
~~mil huit cent quatre vingt~~ — sur la déclaration de *Adolphe*
Badoua, père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Badoua

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier d'état civil
de *Oulens*.

E. Pottet

N° 10
Jaquier Clara

Le *vingt cinq* juin mil neuf cent *trois* — ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *sept* heures — ~~minutes~~ du *matin*
est — née à *Villars-le-Combe*

Jaquier Clara, — fille légitime —
de *Jaquier Jules*, — Profession : *marchand*
de *Villars-le-Combe* — domicilié à *Villars-le-Combe*
et de *Cina*, née *Duvillards*
de *Combremont-le-Petit*.

Inscrit au présent registre le *vingt six* juin mil neuf cent *trois*
~~mil huit cent quatre vingt~~ — sur la déclaration de *Jules Jaquier*,
père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 11
Chevalley?
enfant mort-né.

Le onze juillet mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à six heures ~~minutes du soir~~

est mort-né à Denez?

Chevalley, fils légitime

de Chevalley Henri Edouard, Profession : agriculteur,

de Denez? domicilié à Denez?

et de Lisa, née Chambaz

de Denez?.

Inscrit au présent registre le treize juillet mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Henri Edouard

Chevalley, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 12
Jaquier Ivonne
Louise

Le vingt quatre Août mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à deux heures ~~minutes du soir~~

est née à Villars-le-Combe

Jaquier Ivonne Louise, fille légitime

de Jaquier Maurice, Profession : maréchal,

de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe,

et de Justine, née Péloux

de Villars-le-Combe.

Inscrit au présent registre le vingt six Août mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Maurice

Jaquier, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jaquier Maurice

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 13.
Panchaud Madelaine

Le dieu-huit Septembre mil neuf cent, trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à dieu heures dieu minutes du soir

est née à Neufuy

Panchaud Madelaine, fil le légitime

de Panchaud Aimé Louis, Profession : instituteur,

de Poliz-le-Grand domicilié à Neufuy

et de Louise Nancy, née Bovay

de Correvon.

Inscrit au présent registre le dieu-neuf Septembre mil neuf cent, trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Aimé Louis

Panchaud, père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

A Panchaud instituteur

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil E. Pottel
de Poliz-le-Grand.

N° 14
Jaquier Tréne Marie

Le dieu-neuf Septembre mil neuf cent, trois ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à quatre heures minutes du matin

est née à Villars-le-Combe

Jaquier Tréne Marie, fil le légitime

de Jaquier Aimé, Profession : agriculteur,

de Vuchères domicilié à Villars-le-Combe

et de Hélène, née Cornuz

de Savigny.

Inscrit au présent registre le vingt-deux Septembre mil neuf cent, trois
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Valentine

Jaquier, soeur de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Valentine Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil E. Pottel
de Moudon.

N° 15

Jaton Alfred Edouard

Le deux Octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à deux heures ~~minutes~~ du matin

est né à Neyruz

Jaton Alfred Edouard, fils légitime

de Jaton Ernest Edouard, Profession : agriculteur,

de Percy-le-Jorach, domicilié à Neyruz

et de Emma, née Jaton

de Villard-Mendrey.

Inscrit au présent registre le trois Octobre mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Ernest

Jaton, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jaton Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil *E. Pottet*
de Aopraz.

N° 16

Pidoux Juliette

Le six Octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
à cinq heures ~~vingt~~ minutes du matin

est née à Villard-le-Combe

Pidoux Juliette, fille légitime

de Pidoux Julien, Profession : agriculteur,

de Villard-le-Combe, domicilié à Villard-le-Combe

et de Julie Fanny, née Rod

de Aopraz, Corcelles-le-Jorach et Mézières.

Inscrit au présent registre le sept Octobre mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Julien Pidoux,

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Julien Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué *E. Pottet*

N^o 17
Deppieraz Jules.

Le huit Octobre mil neuf cent trois _____ mil huit cent quatre vingt
à six heures _____ minutes du matin
est né à Denezzy
Deppieraz Jules, _____ fils légitime
de Deppieraz Ulysse, _____ Profession: menuisier,
de Denezzy _____ domicilié à Denezzy,
et de Léa, née Pidoux
de Villard-le-Combe.

Inscrit au présent registre le dix Octobre mil neuf cent trois _____
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Ulysse
Deppieraz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite:
Ulysse Deppieraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
E. Pottel

N^o 18.
Pidoux Jeanne

Le douze Octobre mil neuf cent trois _____ mil huit cent quatre vingt
à minuit heures _____ minutes du
est née à Villard-le-Combe
Pidoux Jeanne, _____ fille légitime
de Pidoux Louis Oscar, _____ Profession: agriculteur
de Villard-le-Combe _____ domicilié à Villard-le-Combe
et de Emma, née Pidoux
de Villard-le-Combe.

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre mil neuf cent trois _____
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Louis Oscar
Pidoux, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite:
Louis Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____
E. Pottel

N^o 19
 Mani Nina
 Emma.

Le vingt-neuf Octobre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 à cinq heures ~~minutes~~ du matin

est née à Villars-le-Comte

Mani Nina Emma, fil^e légitime

de Mani Charles Paul, Profession: instituteur

de Dienstgen (Beim) domicilié à Villars-le-Comte,

et de Sophie Louisa, née Favre

de Ormont-dessus.

Inscrit au présent registre le trente Octobre mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ sur la déclaration de Charles Paul
Mani, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Ch. Mani

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier d'état civil de Dienstgen

N^o 20.

Deppierraz Jean
 Aimé.

Le premier Novembre mil neuf cent trois ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 à six heures ~~minutes~~ du matin

est né à Denezy

Deppierraz Jean Aimé, fil^s légitime

de Deppierraz Louis Emile, Profession: agriculteur

de Denezy domicilié à Denezy

et de Lucie Henriette, née Brisinel

de Combremont-le-Petit et de Denezy.

Inscrit au présent registre le deux Novembre mil neuf cent trois
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ sur la déclaration de Louis Emile
Deppierraz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite:

Louis E. Deppierraz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

N° 21.

Dutoit Ernest, Ulysse.

Le dix Novembre mil neuf cent, trois mil huit cent quatre vingt

à six heures minutes du matin

est né à Neuchâtel

Dutoit Ernest Ulysse, fils légitime

de Dutoit Charles Alfred, Profession: agriculteur.

de Moudon et de Neuchâtel domicilié à Neuchâtel

et de Alice, née Genie

de Chivens.

Inscrit au présent registre le douze Novembre mil neuf cent, trois

mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Charles Alfred

Dutoit, père de l'enfant, nouveau né.

Po.

Confirmé après lecture faite :

Charles Alfred Dutoit

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'Officier d'état civil de Moudon

E. Pottet

N°

Le numéro 21 à la page 71 est celui de la mil huit cent quatre vingt

dernière à heures inscription faite dans minutes du l'année 1903,

et les deux ne doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions. fil légitime

de Neuchâtel le 31 Décembre 1903. Profession:

de domicilié à l'Officier de l'état civil:

de E. Pottet

de



Inscrit au présent registre le Un double a été remis le 5 janvier 1904

mil huit cent quatre vingt à l'autorité sur la déclaration cantonale,

en exécution de l'article 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite :

Neuchâtel le 5 janvier 1904.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué



E. Pottet

Vu le 24 Janvier 1904
Le préfet
H. Guex

N° 1.

Pidou Florence

Le *vingt janvier mil neuf cent quatre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *deux* heures ~~minutes~~ du *matin*

est née à *Villars-le-Combe*

Pidou Florence, fille légitime

de *Pidou Jules François* Profession: *agriculteur*,

de *Villars-le-Combe* domicilié à *Villars-le-Combe*

et de *Jenny, née Chollet*

de *Mareuil*.

Inscrit au présent registre le *vingt-deux janvier mil neuf cent quatre*
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de *Jules François*
Pidou, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules François Pidou,

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N° 2

Pidou Alice Eva

Le *six février mil neuf cent quatre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *neuf* heures ~~minutes~~ du *matin*

est née à *Villars-le-Combe*

Pidou Alice Eva, fille légitime

de *Pidou Herbert Louis*, Profession: *agriculteur*,

de *Villars-le-Combe* domicilié à *Villars-le-Combe*

et de *Céline, née Randin*

de *Ranuel*.

Inscrit au présent registre le *sept février mil neuf cent quatre*
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de *Herbert Louis*
Pidou, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Pidou Louis Herbert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N° 3.

Crisinel
enfant mort-né

Le quinze février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt-
à quatre heures minutes du soir

est mort-né à *Denezé*

Crisinel, fils légitime

de *Crisinel Louisa*, Profession :

de *Denezé* domicilié à *Denezé* fille elle-même

et de *Jean Jacques Crisinel et de Elmire née Guemond*

et

Inscrit au présent registre le dix-sept février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

sur la déclaration de *Lucile Forestier*
sage-femme de *Chimons* y domiciliée.

Confirmé après lecture faite :

Lucile Forestier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottier

N° 4

Martin Ulysse

Le seize février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt-
à six heures quarante minutes du soir

est né à *Nezruy*

Martin Ulysse fils légitime

de *Martin César*, Profession : *agriculteur*

de *Nezruy* domicilié à *Nezruy*

et de *Lucie, née Pilleh*

de *Seigneurie*.

Inscrit au présent registre le dix-huit février mil neuf cent quatre mil huit cent quatre vingt

sur la déclaration de *César Martin*,
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

César Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

N° 5
Raymond Victor

Le dieu-neuf février mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à neuf heures treize minutes du soir

est né à Neufuz
Raymond Victor, fils légitime
de Raymond Emile François, Profession : agriculteur,
de Saint-Cierges domicilié à Neufuz
et de Eugénie, née Martin
de Neufuz.

Inscrit au présent registre le vingt-un février mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Emile François
Raymond, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Frs Raymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état
civil de S. Cierges.

E. Pottel

N° 6
Martin Paul Ernest

Le premier Mai mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à neuf heures minutes du matin

est né à Neufuz
Martin Paul Ernest, fils légitime
de Martin Eugène, Profession : maréchal,
de Neufuz domicilié à Neufuz
et de Lucie, née Randon
de Rancus.

Inscrit au présent registre le trois Mai mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Eugène
Martin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

E. Pottel

Matrimoniaux

B.

N° 7.
Deppierraz Clément,
Marcel.

Le huit Mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt
à trois heures — minutes du soir

est né à Denezzy

Deppierraz Clément Marcel, fils légitime

de Deppierraz Lucien, Profession : agriculteur

de Denezzy domicilié à Denezzy,

et de Lucie, née Reberud

de Torray.

Inscrit au présent registre le neuf Mai mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Lucien

Deppierraz père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Deppierraz Lucien

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

10. Passet

N° 8.

Chevalley Oscar

Le vingt deux Mai mil neuf cent quatre — mil huit cent quatre vingt
à sept heures — minutes du matin

est né à Denezzy

Chevalley Oscar, fils légitime

de Chevalley Oscar, Profession : maréchal,

de Denezzy domicilié à Denezzy,

et de Vina, née Picotou

de Villars-le-Comte.

Inscrit au présent registre le vingt trois Mai mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Oscar Chevalley

père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Chevalley Oscar

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

10. Passet

N° 9

Gilliand Constant
Louis.Le dieu-neuf juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt
à sept heures minutes du matinest né à DenezéGilliand Constant Louis fil légitimede Gilliand Henri Elie, Profession : agriculteur,de Combremont-le-Grand domicilié à Denezéet de Fanny, née Chevalleyde Denezé.Inscrit au présent registre le vingt juin mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Henri ElieGilliand, père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Gilliand

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de Combremont-le-Grand P. P. P.

N° 10

Deppierraz Clémence
Yvonne.Le vingt-six juin mil neuf cent quatre mil huit cent quatre-vingt
à deux heures minutes du matinest née à DenezéDeppierraz Clémence Yvonne, file légitimede Deppierraz Aimé, Profession : agriculteur,de Denezé domicilié à Denezé,et de Lucie, née Clotde Custilles.Inscrit au présent registre le vingt-sept juin mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de AiméDeppierraz, père de l'enfant, nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Deppierraz Aimé

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué P. P. P.

N° 11
Pidoux Nancy.

+

Le sept juillet mil neuf cent, quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
à ~~neuf~~ heures ~~treize~~ minutes du ~~soir~~
est née à Neuilly
Pidoux Nancy, fille légitime
de Pidoux Jules, Profession : agriculteur,
de Forêt de Lucens domicilié à Neuilly
et de Amélie, née Martin
de Neuilly.
Inscrit au présent registre le neuf juillet mil neuf cent, quatre
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Jules Pidoux,
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de Lucens.

E. Pottet

N° 12
Crisinel Jean Alfred.

Le cinq Août mil neuf cent, quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
à neuf heures ~~minutes du soir~~
est né à Denezy
Crisinel Jean Alfred, fils légitime
de Crisinel Charles Louis, Profession : agriculteur,
de Denezy domicilié à Denezy
et de Valérie, née Besson
de Chapelles.

Inscrit au présent registre le sept Août mil neuf cent, quatre
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de Charles Louis
Crisinel, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ch. L. Crisinel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

E. Pottet

N° 13.

Dutoit Marcel
RodolpheLe ~~vingt-neuf Août~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à ~~sept~~ heures ~~trente~~ minutes du ~~soir~~est né à ~~Neuilly~~~~Dutoit~~ ~~Marcel~~ ~~Rodolphe~~, fils légitimede ~~Dutoit~~ ~~Adrien~~, Profession : ~~agriculteur~~de ~~Neuilly~~ et de ~~Houdon~~ domicilié à ~~Neuilly~~et de ~~Berthe~~ ~~Amélie~~, née ~~Jacques~~de ~~Villaud-le-Comte~~.Inscrit au présent registre le ~~trente-un Août~~ ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de ~~Adrien~~~~Dutoit~~, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

~~Adrien Dutoit~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil

de ~~Houdon~~.~~E. Rollé~~

N° 14

Bovay Berthe
CarolineLe ~~cinq~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à ~~dix~~ heures ~~minutes~~ du ~~matin~~est née à ~~Neuilly~~, aux ~~Rutannes~~,~~Bovay~~ ~~Berthe~~ ~~Caroline~~, fille légitimede ~~Bovay~~ ~~Louis~~, Profession : ~~agriculteur~~de ~~Correvois~~ domicilié à ~~Neuilly~~,et de ~~Constance~~, née ~~James~~de ~~Chicennes~~.Inscrit au présent registre le ~~six~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de ~~Louis~~ ~~Bovay~~

père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

~~Louis Bovay~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état

civil de ~~St-Cierge~~.~~E. Rollé~~

N° 15

Badoux Elise Ida.

Le vingt-neuf septembre mil neuf cent, quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
à sept heures ~~minutes~~ du matin

est née à Villars-le-Comte

Badoux Elise Ida, fille légitime

de Badoux Adolphe, Profession : agriculteur,

de Cromin domicilié à Villars-le-Comte

et de Rosine, née Jaquin

de Villars-le-Comte.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf septembre mil neuf cent, quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
sur la déclaration de Adolphe

Badoux, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Badoux Adolphe

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de Lucant.

E. Pottet

N° 16

Grobety Charles
Alexis

Le cinq octobre mil neuf cent, quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
à trois heures ~~minutes~~ du matin

est né à Neyruz, aux Rutannes

Grobety Charles Alexis, fils légitime

de Grobety Lion Jules, Profession : agriculteur,

de La Côte-aux-Fées (Heuchwill) domicilié à Neyruz

et de Julie Alice, née Genier

de Chivens.

Inscrit au présent registre le sept octobre, mil neuf cent, quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
sur la déclaration de Lion Jules

Grobety, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Grobety

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de La Côte aux Fées.

E. Pottet

N° 17

Hislig Hadelaine - Louise.

Le Département des Landes de Gascogne
sur les articles 45, alinéa 2 du Code Civil
Sous réserve la rectification des actes d'état
civil désigné dans le tableau reçu le
2 août 1946, en ce sens que le nom patronymique
soit orthographié *Rissling*
d'après ce 2 août 1946
M. le Secrétaire
officier de l'état civil
de Doneyz.

Le *vingt-un* Octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à *deux* heures ~~deux~~ minutes du *matin*

est née à *Villars le Combe*

Hislig Hadelaine Louise, fille légitime

de *Hislig Waltha Eugène*, Profession : *postillon*

de *Strättligen (Besse)* domicilié à *Houdon*

et de *Nancy, née Bulloy*

de *Villars le Combe* y domiciliée.

Inscrit au présent registre le *vingt-deux* Octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~
sur la déclaration de *Eugène*

Hislig, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Rissling

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Pottier

Communiqué aux officiers de l'état civil
de *Houdon* et de *Troune (Besse)*.

N° 18

Chevalley Alice

Le *vingt-un* Octobre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à *neuf* heures ~~deux~~ minutes du *matin*

est née à *Doneyz*

Chevalley Alice, fille légitime

de *Chevalley Auguste*, Profession : *agriculteur*

de *Doneyz* domicilié à *Doneyz*

et de *Ophélie, née Deppey*

de *Doneyz*.

Inscrit au présent registre le *premier* Novembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre-vingt~~
sur la déclaration de *Auguste*

Chevalley, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

E. Pottier

Communiqué

N° 19.
Jaton Emilie Susanne.

Le *treize* Novembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *deux* heures ~~minutes~~ du *jour*

est ~~née~~ née à *Neufuz*
Jaton Emilie Susanne, fille légitime
de *Jaton Ernest Edouard*, Profession : *agriculteur*,
de *Neufuz-le-Jorcy* domicilié à *Neufuz*
et de *Emma*, née *Jaton*
de *Villars-Mendraz*.

Inscrit au présent registre le *quinze* Novembre mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de *Jaton Ernest*
Edouard, père de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Jaton Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de *Neufuz*.

E. Pottet

N° 20.
Mani Henri Samuel.

Le *dix-neuf* Novembre mil neuf cent quatre ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *sept* heures ~~minutes~~ du *soir*

est ~~né~~ né à *Villars-le-Combe*
Mani Henri Samuel, fils légitime
de *Mani Charles Paul*, Profession : *instituteur*,
de *Diermigen (Besse)* domicilié à *Villars-le-Combe*
et de *Sophie Louisa*, née *Favre*
de *Ormont-dessus*.

Inscrit au présent registre le *vingt-deux* Novembre mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de *Charles Paul*
Mani, père de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Ch. Mani

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'Officier de l'état civil
de *Diermigen*.

E. Pottet

N° 21.

Jaquier Germaine

Suivant communication de l'officier
de l'état civil de Sucornot, cette enfant
a été légitimée par le mariage subse-
quent de ses parents, Jacquet
Auguste, de Moudon et Thérèse
Chol, domiciliés à Neud (Sonnay) et
Jaquier Aimée-Rose, de Villars-
le-Combe, l'acte de légitimation a
été dressé le jour de mariage, le
25 novembre 1915, à Sucornot.

En conséquence, l'enfant Jaquier
Germaine prend le nom de Jacquet
Germaine, fille légitime des sus-nom-
més. Dated le quatre décembre mil-
neuf cent cinq. L'officier de l'état civil
H. Pottet

Le vingt-un novembre mil neuf cent, quatre mil huit cent quatre-vingt
à six heures minutes du soir

est née à Villars-le-Combe

Jaquier Germaine, fille légitime

de Jaquier Aimée-Rose, Profession :

de Villars-le-Combe domicilié à Villars-le-Combe, fille elle-même

et de Eugène Jaquier et de Marie Adèle, née Roche.

de

Inscrit au présent registre le vingt-trois novembre mil neuf cent, quatre
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Eugène

Jaquier, grand père de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

H. Pottet

N° 22.

Porchet Rose-Elise
Germaine

Le trente Décembre mil neuf cent, quatre mil huit cent quatre-vingt
à trois heures trente minutes du soir

est née à Neyruz

Porchet Rose-Elise-Germaine fille légitime

de Porchet Jules, Profession : agriculteur,

de Cocelles-le-Jorat domicilié à Neyruz

et de Marie, née Martin

de Neyruz.

Inscrit au présent registre le trente-un Décembre mil neuf cent, quatre
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Jules Porchet,

père de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Porchet

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Noprey

H. Pottet

N°

Le numéro 22 à la page 82 est celui de la ~~mil huit cent quatre-vingt~~
~~demise~~ à inscription ~~heure~~ faite ~~à~~ l'année 1904, ~~minutes du~~ ~~Cet~~ ~~deux~~
~~est~~ ~~doublé~~ ~~né~~ ~~à~~ ~~du~~ ~~présent~~ ~~registre~~ ~~sont~~ ~~confirmés~~.

Ce que nous certifions. ~~fil~~ ~~légitime~~

de ~~Nevez~~ le 21 Décembre 1904. Profession:

de ~~domicilié à~~ ~~Officier de l'état civil:~~

et de ~~E. Pottet~~
de



Inscrit au présent registre le ~~Un double a été remis le 4 janvier 1905~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ à l'autorité ~~sur la déclaration d~~ ~~cantonale~~
~~en exécution de l'article 2 de la loi.~~

Confirmé après lecture faite: ~~Nevez le 4 janvier 1905.~~

Communiqué



L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:

~~E. Pottet~~

N°

~~Le~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
~~à~~ ~~heure~~ ~~minutes du~~
~~est~~ ~~né~~ ~~à~~
~~de~~ ~~fil~~ ~~légitime~~
~~de~~ ~~Profession:~~
~~de~~ ~~domicilié à~~
~~et de~~
~~de~~

~~Inscrit au présent registre le~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ ~~sur la déclaration d~~

~~Confirmé après lecture faite:~~

~~Communiqué~~

~~L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:~~

*Vu le 4 février 1905
le préfet
Nevez*

N° 1

Rosset Susanne
Emma.

Le neuf janvier mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à une heure minutes du matin

est née à Neureux

Rosset Susanne Emma, fille légitime

de Rosset Alfred, Profession : agriculteur,

de Oulant / Lucons et Neureux domicilié à Neureux

et de Eugénie, née Tahud

de Ogens et Correvon.

Inscrit au présent registre le neuf janvier mil neuf cent cinq

~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de Alfred Rosset

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Rosset.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Lucons.

E. Rosset

N° 2

Pidoux Samuel

Le trois février mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~
à cinq heures du matin ~~minutes~~ du matin

est né à Villars-le-Comte

Pidoux Samuel fils légitime

de Pidoux Emile Aimé Profession : charpentier

de Forel / Lucons domicilié à Villars-le-Comte

et de Elise née Centlivres

de Chêne et Paquier

Inscrit au présent registre le cinq février mil neuf cent cinq

~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration de

Pidoux Emile Aimé, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Pidoux Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de

l'Etat civil de Lucons

H. Locheux

Vaccination

02.

N° 3

Pidoux William Jules

Le ~~quatre~~ *février mil neuf cent cinq* ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *neuf* heures ~~minutes~~ du *soir*

est né à *Villars le Comte*

Pidoux William Jules fils légitime

de *Pidoux Louis Herbert* Profession : *agriculteur*

de *Villars le Comte* domicilié à *Villars le Comte*

et de *Celina née Randin*

de *Rances*

Inscrit au présent registre le *cinq février mil neuf cent cinq*
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de *Pidoux*

Louis Herbert, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Pidoux Louis Herbert.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

H. Pochon

N° 11

Bulloy Roger Armand

Le *huit* ~~février~~ *février mil neuf cent cinq* ~~mil huit cent quatre vingt~~
à *huit heures quinze* minutes du *soir*

est né à *Neyruz*

Bulloy Roger Armand fils légitime

de *Bulloy Alfred* Profession : *charpentier*

de *Villars le Comte* domicilié à *Neyruz*

et de *Marguerite née Bulloy*

de *Villars le Comte*

Inscrit au présent registre le *dix février mil neuf cent cinq*
~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de _____

Bulloy Alfred, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Bulloy Alfred

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

H. Pochon

N° 5

Gavin Silianne Clara

Le douze mai mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~
à deux heures minutes du matinest né à Neyruz (Vaud)Gavin Silianne Clara fil le il légitimede Céline Gavin Profession : aucunede Brenles, Moudon, Farel, Sarave domicilié à Neyruz

et de _____

de _____

Inscrit au présent registre le quatorze mai~~mil huit cent quatre vingt neuf cent cinq~~ sur la déclaration de EmmaBettes née Gavin, sœur de la mère

Confirmé après lecture faite :

Emma Bettes

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Moudon, Lucorn, Farel (Sarave)H. Pichon

N° 6

Béchervaz Alcide

Le neuf juillet mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~cinq~~ à onze heures cinquante minutes du soirest né à Neyruz (Vaud)Béchervaz Alcide fil il légitimede Béchervaz, Béat, François Profession : agriculteurde Cuarny domicilié à Neyruz (Vaud)et de Méty née Gavinde VullionsInscrit au présent registre le dix juillet mil neuf cent cinq~~mil huit cent quatre vingt~~ sur la déclaration de _____Béchervaz, Béat, François, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Béat Béchervaz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil d'YvermandH. Pichon

N° 7
Jaquier Louise

Le *dit* neuf août mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-
à six heures 1 minutes du matin
est _____ née à Villars le Comte

Jaquier Louis fil le légitime
de Jules Aimé Jaquier Profession : agriculteur
de Villars le Comte domicilié à Villars le Comte
et de Mary Eugénie née Martin
de Vill. Neyruz (Vaud)

Inscrit au présent registre le vingt un août
mil huit cent quatre-vingt-~~neuf~~ cent cinq sur la déclaration de Jaquier
Jules Aimé, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :
Jules Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

H. Pochon

N° 8
Chevalley Olga

Le six septembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-
à neuf heures 1 minutes du soir
est _____ née à Donery

Chevalley Olga fil le légitime
de Chevalley Oscar Profession : maréchal
de Donery domicilié à Donery
et de Lina née Pidoux, sa femme
de Villars le Comte

Inscrit au présent registre le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-~~neuf~~ cent cinq sur la déclaration de Chevalley
Oscar, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :
Oscar Chevalley

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

H. Pochon

N° 9
 Bruard François
 Louis

Le sept octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
cinq à une heure minutes du soir
 est né à Villars le Comte

Bruard François Louis fils légitime
 de Bruard Emile Profession : agriculteur
 de Curay domicilié à Villars le Comte
 et de Jacquemoud Marie Joséphine sa femme
 de Lapprey (St-Sauve)

Inscrit au présent registre le dit sept octobre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de u père

Bruard Emile

Confirmé après lecture faite :

Emile Bruard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état-
 civil de Domeloye

H. Pichon

N° 10
 Deppierraz Clémence
 Yvonne

Le vingt six octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
cinq à cinq heures minutes du matin
 est née à Donery

Deppierraz Clémence Yvonne fille légitime
 de Deppierraz Aimé Profession : agriculteur
 de Donery domicilié à Donery
 et de Lucie née Blot, de Curtillet
 de Curtillet

Inscrit au présent registre le vingt sept octobre
mil huit cent quatre-vingt mil neuf cent cinq sur la déclaration de

Deppierraz Aimé, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Deppierraz Aimé

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

H. Pichon

N° 11
 Marni Andrée
 Félicie

Le ~~vingt huit~~ ^{vingt} ~~octobre~~ ^{sept} ~~mil neuf cent~~ ^{mil huit cent quatre-vingt}
~~vingt~~ ^{cinq} à une heure ~~vingt~~ ^{trois} minutes du ~~soir~~
 est ~~né~~ ^{née} à Villars le Comte

Marni Andrée Félicie fil le légitime
 de Charles Paul Marni Profession : instituteur
 de Diemtigen (Berne) domicilié à Villars le Comte
 et de Sophie Louise Favre, sa femme
 de Comont dessus

Inscrit au présent registre le vingt neuf ~~octobre~~ ^{sept} ~~mil neuf cent~~ ^{mil huit cent quatre-vingt} ~~cinq~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration d

Charles Paul Marni, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :
Ch. Marni

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
 l'état civil de Diemtigen (Berne)

H. Pechon

N° 12
 Jaquier André

Le treize ~~novembre~~ ^{sept} ~~mil huit~~ ^{mil huit cent quatre-vingt}
~~cinq~~ ^{cinq} à deux heures ~~vingt~~ ^{vingt} minutes du ~~soir~~
 est ~~né~~ ^{né} à Villars le Comte

Jaquier André fil ~~le~~ ^{il} légitime
 de Hélène Eugénie Jaquier Profession :
 de Villars le Comte domicilié à Villars le Comte
 et de fille elle-même de François Jaquier et
 de Rosalie Rosette Bovat, de Corniez

Inscrit au présent registre le quinze ~~novembre~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{neuf cent cinq} sur la déclaration d

la sage
 femme, Lucile Forestier, domiciliée à Thierrens

Confirmé après lecture faite :
Lucile Forestier-Gues

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

H. Pechon

N° 13

Martin Samuel

Le vingt et un décembre mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre-vingt-

cinq à une heure minutes du matin

est né à Nepruz (Vaud)

Martin Samuel fil légitime

de Eugène Martin Profession : maréchal

de Nepruz domicilié à Nepruz

et de Lucie née Randon

de Rances

Inscrit au présent registre le vingt et un décembre

mil ~~huit~~^{neuf} cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de

Eugène Martin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

H. Pochon

N° 14

Francfort Blanche
Germaine

Le vingt deux décembre mil neuf mil huit cent quatre-vingt-

cinq à dix heures trente minutes du soir

est née à Villars-le-Comte

Francfort Blanche Germaine fil le légitime

de Louis Francis Francfort Profession : jardinier

de Begnins domicilié à Lausanne

et de Elisa Jaquier, sa femme

de Villars-le-Comte, y domiciliée

Inscrit au présent registre le vingt cinq décembre mil neuf cent

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de

Lucien Jaquier, oncle de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Lucien Jaquier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil

de Lausanne et de Begnins


H. Pochon

N°

Le *numéro 14 à la page 91* est celui de *mil huit cent quatre-vingt-*
la dernière à *inscription* *heure* faite *dans l'année 1905.* minutes du *Soit double*
est double né à *du présent* registre sont *conformes.*

Ce que nous certifions. *légitime*

de *Denezey* le *31 décembre 1905* Profession :

de  domicilié à *L'officier de l'état civil*

et de *H. Pochon*

de
Inscrit au présent registre le *Un double a été remis le 5 janvier*
mil huit cent quatre-vingt 1906 à *2* sur la déclaration d *l'autorité*
cantonale en exécution de l'article 2. de la loi

Confirmé après lecture faite :

Denezey, le 5 janvier 1906.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué



H. Pochon

N°

~~Le _____ mil huit cent quatre-vingt-
à _____ heure _____ minutes du
est né à _____
fil *légitime*
de _____ Profession :
de _____ domicilié à
et de
de~~

~~Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent quatre-vingt- _____ sur la déclaration d _____~~

~~Confirmé après lecture faite :~~

~~L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :~~

~~Communiqué~~

*Vu le 31 janvier 1906.
Lepuzin
R. Guay*

N° 1

Faton Rose Emma

Le *tronte et un janvier mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-
six à *dit* heures *minutes* du *matin*est née à *Neyruz (Vaud)*

Faton Rose Emma fil le légitime

de Faton Ernest Edouard Profession : *agriculteur*de *Poney-le-Frat* domicilié à *Neyruz*

et de Emma née Faton

de *Villars-Mendraz*Inscrit au présent registre le *tronte et un janvier*
mil huit cent quatre-vingt-*neuf cent six* sur la déclaration de*Faton Ernest Edouard, père de l'enfant nouveau né*

Confirmé après lecture faite :

Faton Ernest

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de *Cucelle-le-Frat**H. Pochon*

N° 2

Chevalley Nelly
EmmaLe *vingt deux février mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-
vingt six à *dit* heures *cinquante* minutes du *matin*est née à *Donery*

Chevalley Nelly Emma fil le légitime

de *Chevalley Alexis* Profession : *agriculteur*de *Donery* domicilié à *Donery*et de *Alida née Chambaz*de *Donery*Inscrit au présent registre le *vingt trois février mil neuf*
mil huit cent quatre-vingt-*cent six* sur la déclaration de*Chevalley Alexis, père de l'enfant nouveau né*

Confirmé après lecture faite :

Chevalley Alexis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

H. Pochon

N° 3
Bulloy, enfant mort né

Le quatre mars mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-
à quatre heures minutes du soir
est mort né à Neyruz
Bulloy fil le légitime
de Bulloy Alfred charpentier Profession : charpentier
de Villard le Comte domicilié à Neyruz
et de Marguerite née Bulloy
de Villard le Comte
Inscrit au présent registre le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf cent six sur la déclaration de
Bulloy Alfred, père de l'enfant
Confirmé après lecture faite :
Bulloy Alfred
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
H. Pochon
Communiqué

N° 4
Grobety Germaine
Julie

Le premier avril mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-
à neuf heures minutes du matin
est né à Neyruz, cant. Rutannes
Grobety Germaine Julie fil le légitime
de Jules Lion Grobety Profession : agriculteur
de la Côte cant. Fies, Nuchâtel domicilié à Neyruz
et de Julie Alice née Genier
de Thierrens
Inscrit au présent registre le deux avril mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration de Grobety
Jules Lion, père de l'enfant nouveau né
Confirmé après lecture faite :
Grobety Jules
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :
H. Pochon
Communiqué à l'officier de l'état civil
de la Côte cant. Fies

N° 5

Jaccard Albert
EdouardLe dit huit mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
sit à cinq heures trente minutes du matin

est né à Neuvy

Jaccard Albert Edouard fil l légitimede Jaccard Albert Edouard Profession : cardeur

de St. Croix domicilié à Neuvy

et de Martin Evodie Sine sa femme,

de Sainte Croix, à Neuvy

Inscrit au présent registre le dit huit mai

mil ~~huit~~ cent quatre-vingt sit sur la déclaration de

Jaccard Albert Edouard, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Edouard Jaccard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de St. Croix

H. Pichon

N° 6

Pidoux François
LouisLe vingt trois mai mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
sit à onze heures trente minutes du soir

est né à Villars-le Comte

Pidoux François Louis fil l légitimede Pidoux Jules François Profession : agriculteur

de Villars-le Comte domicilié à Villars-le Comte

et de Jenny née Chollet

de Narzac

Inscrit au présent registre le vingt cinq mai

mil huit cent quatre-vingt ~~neuf cent~~ sit sur la déclaration de

Jules François, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Jules François Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

H. Pichon

N° 7
Pidou Louise

Le *premier juillet mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-
six à *midi* heure _____ minutes du _____

est _____ née à *Villars le Comte* _____

Lidou Louise _____ fil le légitime _____

de *Julien Pidoux* _____ Profession : *agriculteur*

de *Villars le Comte* domicilié à *Villars le Comte*

et de *Julie Fanny née Rod* _____

de *Reynard, Coccolle le Haut et Nijon* _____

Inscrit au présent registre le *trois juillet mil neuf cent* *six*
 mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration de _____

Julien Pidoux père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Julien Pidoux

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Pothon

Communiqué _____

N° 8
Boray Cécile Nancy

Le *vingt neuf juillet mil neuf* mil huit cent quatre-vingt-
six à *cinq* heures _____ minutes du *matin*

est _____ née à *Reynard, aux Rutannes* _____

Boray Cécile Nancy _____ fil le légitime _____

de *Boray Louis* _____ Profession : *agriculteur*

de *Corceyon* _____ domicilié à *Reynard*

et de *Constance née Favre* _____

de *Thierrens* _____

Inscrit au présent registre le *trente juillet mil neuf cent*
 mil huit cent quatre-vingt *six* sur la déclaration de *Louis*

Boray, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Louis Boray

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Pothon

Communiqué *à l'officier de*
l'état civil de St. Georges

N° 9

Freymond Berthe

Le vingt cinq août mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt
sit à cinq heures minutes du soir

est né à Nepruz

Freymond Berthe fil le légitime

de Freymond Emile François Profession : agriculteur

de St Georges domicilié à Nepruz

et de Eugénie née Martin

de Nepruz

Inscrit au présent registre le vingt sept août mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt sit sur la déclaration de

Emile François Freymond, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Emile François Freymond

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de St Georges

H. Pichon

N° 10

Pidoux Adrien
FernandLe deux septembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt
sit à neuf heures minutes du matin

est né à Villars le Comte

Pidoux Adrien Fernand fil le légitime

de Victor Pidoux Profession : agriculteur

de Villars le Comte domicilié à Villars le Comte

et de Louise Eva née Pidoux

de Villars le Comte

Inscrit au présent registre le trois septembre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt sit sur la déclaration deVictor
Pidoux, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Pidoux Victor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

H. Pichon

N° 11
 Rosset Céline
 Marie

Le *vingt-neuf septembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~six~~ à *heure midi* minutes du

est ~~né~~ à *Neyruz*

Rosset Céline Marie fil ~~le~~ légitime

de *Rosset Alfred* Profession : *agriculteur*

de *Culens et Lucens de Neyruz* domicilié à *Neyruz (Vaud)*

et de *Eugénie née Pahud*

de *Cyons et Courroux*

Inscrit au présent registre le *vingt-neuf septembre mil neuf*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ~~cent~~ ~~six~~ sur la déclaration de *Rosset*

Alfred, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Alfred Rosset

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Pichon

Communiqué à l'officier de
 l'état civil de *Lucens*.

N° 12
 Mami Jean Robert

Le *vingt-neuf octobre mil neuf cent* ~~six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~six~~ à *neuf heures* ~~tant~~ minutes du *matin*

est ~~né~~ à *Villars le Comte*

Mami Jean Robert fil ~~s~~ légitime

de *Mami Charles Paul* Profession : *instituteur*

de *Diontignen (France)* domicilié à *Villars le Comte*

et de *Favre Sophie Louisa*

de *Ormont-Dessus*

Inscrit au présent registre le *vingt-neuf octobre*
~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ sur la déclaration de *Mami*

Charles Paul, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Ch. Mami

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

H. Pichon

Communiqué à l'officier de
 l'état civil de *Diontignen (France)*

N° 13

Martin Charles
EdmondLe vingt novembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
six à huit heures vingt minutes du soirest né à NeyruzMartin Charles Edmond fil s légitimede Charles Ami Martin Profession : agriculteurde Neyruz (Vaud) domicilié à Neyruzet de Éléna née Sagniezde NeyruzInscrit au présent registre le premier décembre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt six sur la déclaration d' MartinCharles Ami, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Martin Charles Ami

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué _____

H. Pochon

N° 14

Gillieron Ida

Le huit décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
six à deux heures une minutes du matinest née à Villars le ComteGillieron Ida fil le légitimede Jules Gillieron Profession : agriculteurde Cocelles le Jorat domicilié à Villars le Comteet de Antoine Louise Jaquierde Villars le ComteInscrit au présent registre le huit décembre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt six sur la déclaration d' GillieronJules, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Gillieron Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil

de Cocelles le JoratH. Pochonapprouvé la radiation ci-
contre du nom de Antoine

L'officier de l'état civil

H. Pochon

N° 15

Billaud Marie
Louise

Le douze décembre mil neuf cent ~~soixante~~ mil huit cent quatre-vingt-
~~soixante~~ à neuf heures ~~soixante~~ minutes du soir
est né e à Neyruz (Vaud)

Billaud Marie Louise fil le légitime

de Constant Billaud Profession : mécanicien

de Donneloye domicilié à Mollondin

et de Elisa Louise née Dubois

de Neyruz et Moudon domiciliés à Neyruz

Inscrit au présent registre le quinze décembre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-~~soixante~~ sur la déclaration de

Constant Billaud, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Constant Billaud.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Mollondin

H. Pichon

N° 16

Gilliard Edmond

Le quatorze décembre mil neuf cent ~~soixante~~ mil huit cent quatre-vingt-
~~soixante~~ à une heure ~~soixante~~ minutes du matin
est né à Donery

Gilliard Edmond fil le légitime

de Gilliard Henri Eliu Profession : agriculteur

de Combremont-le-Grand domicilié à Donery

et de Fanny née Charvalley

de Donery

Inscrit au présent registre le quinze décembre mil neuf cent ~~soixante~~
mil huit cent quatre-vingt-~~soixante~~ sur la déclaration de Gilliard

Henri Eliu, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Henri Gilliard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Combremont-le-Grand

H. Pichon

N° 17
Chevalier Ernest
Armand

Le quinze décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
sit à neuf heures vingt cinq minutes du soir
est né à Doreny

Chevalier Ernest Armand fil légitime
de Armand Nauc Chevalier Profession : agriculteur
de Edipond, Sully et Vufflens domicile à Doreny
et de Girard Hélène
de Doreny

Inscrit au présent registre le dit sept décembre mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt sit sur la déclaration de Chevalier
Armand Nauc, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Armand Chevalier.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état civil
de La Sarraz et Sullens

H. Pichon

N°

Le numéro 17 à la page 100 est celui de mil huit cent quatre-vingt-
la dernière à inscription heure faite dans l'année minutes du 1906.
est né à Les deux doubles du présent registres sont conformes.

Ce que nous certifions fil légitime
de Doreny, le 31 décembre 1906 Profession L'officier de l'état civil
de domicile H. Pichon
et de

de Un double a été remis le 5 janvier 1907 à l'autorité
Inscrit au présent registre le cantonale en exécution de l'article 14 de
mil huit cent quatre-vingt la loi sur la déclaration d

Doreny le 5 janvier 1907. L'officier de l'état civil

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué